HAL
open science

Festival, Avignon, Économie Sociale et Solidaire

Tania Jiménez, Pierre Dérioz, Patrick Gianfaldoni, Yannick Hascoët, Zeid Alkhail Kassouha

To cite this version:

Tania Jiménez, Pierre Dérioz, Patrick Gianfaldoni, Yannick Hascoët, Zeid Alkhail Kassouha. Festival, Avignon, Économie Sociale et Solidaire. Avignon Université. 2021, 74 p. hal-03845747

HAL Id: hal-03845747

https://hal.science/hal-03845747v1

Submitted on 9 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tania Altman, Laboratoire LIA
Pierre Dérioz, UMR Espace-DEV 228 (IRD)
Patrick Gianfaldoni, Laboratoire LBNC
Yannick Hascoët, UMR Espace-DEV 228 (IRD)
Zeid A. Kassouha, UMR Espace-DEV 228 (IRD)

Rapport de recherche FATESS (2020 – 2021)

« Festival, Avignon, Economie Sociale et Solidaire »

Projet d'expérimentation d'un hébergement touristique alternatif : innovation sociale territorialisée et coordination entre acteurs mobilisés et concernés

Une recherche conduite dans le cadre de la Fédération de Recherche Agorantic
« Culture, Patrimoines, Sociétés Numériques » à Avignon Université

Sommaire

SOMMAIRE **2**

INTRODUCTION **3**

Une équipe pluridisciplinaire née d'un projet pédagogique 3
Les grandes lignes de FATESS 4
Un rapport en trois parties : en amont de l'enquête, l'enquête, les résultats en aval 4

PREMIERE PARTIE : UNE RECHERCHE-ACTION CROISEE AVEC DES ENJEUX PEDAGOGIQUES **5**

1. Le projet tuteuré pour porte d'entrée vers le terrain 5
2. Une communication aux RIUESS : un ballon d'essai pour FATESS 11

SECONDE PARTIE : UN CHOIX SELECTIF DE STRUCTURES ET D'ACTEURS **16**

1. Identification des structures dans leur diversité 17
2. Le guide général d'entretiens 22

TROISIEME PARTIE : ETABLIR DES CONVENTIONS TERRITORIALES SUR DES PROXIMITES ET L'ENGAGEMENT DE RESSOURCES **26**

1. Se coordonner par les proximités et l'usage de ressources 26
2. Des conventions territoriales sont-elles possibles ? 31
3. Méthodologie pour l'analyse automatique des questionnaires 36

CONCLUSION **41**

Un projet de recherche à la croisée de l'enseignement supérieur, de l'innovation sociale et de l'engagement/l'action territoriale 41
Un projet révélateur des ressources territoriales et vecteur de proximités 41
Une « géopolitique » locale et un jeu d'acteur multi-échelle qui pèsent sur les proximités entre acteurs 42
FATESS, un éventuel « laboratoire d'innovation sociale et de coopération territoriale » ? 43

ANNEXES **45**

Introduction

Une équipe pluridisciplinaire née d'un projet pédagogique

Le présent rapport est une réalisation des membres de l'équipe FATESS (Festival d'Avignon Tourisme Economie Sociale et Solidaire) : Tania Jiménez, Pierre Dérioz, Yannick Hascoët, Patrick Gianfaldoni et Zeid A. Kassouha. FATESS étudie le projet d'expérimentation d'un hébergement touristique alternatif porté par le Festival d'Avignon en le questionnant en tant qu'innovation sociale territorialisée et projet de territoire impliquant la coordination d'acteurs mobilisés et concernés. La nature de l'objet de recherche-action ici esquissé commande la composition de l'équipe FATESS, un programme amorcé par Zeid A. Kassouha et Yannick Hascoët avec l'indispensable soutien de Laurent Arcuset, docteur en géographie et alors responsable pédagogique de la Licence professionnelle Tourisme et économie solidaire (LP-TES) à Avignon Université. C'est en effet dans un cadre pédagogique (projet tuteuré) mettant en relation étudiant-es, Festival d'Avignon et équipe pédagogique de la LP-TES que les premiers questionnements de FATESS, une recherche-action, ont pris forme.

Zeid A. Kassouha, docteur en géographie, auteur d'une thèse (Avignon Université, 2017) faisant la démonstration de son expertise sur les enjeux du développement touristique et économique dans des contextes (géo)politiques variés, est aujourd'hui Consultant en tourisme et chercheur associé à l'UMR Espace-Dev (228) IRD. Yannick Hascoët, Maître de conférences à Avignon Université est géographe (UMR Espace-Dev 228 IRD). Son travail se fonde notamment, heuristiquement, sur la catégorie de *l'ordinaire* lui permettant de saisir et d'analyser des émergences récréatives qu'il s'agisse de pratiques de découverte minorées ou d'espaces a priori sans qualités fondant, pourtant, des innovations faisant valoir et reconnaître des marges socio-spatiales selon des visées politiques émancipatrices. Pierre Dérioz est géographe HDR (responsable du site avignonnais de l'UMR Espace-Dev 228 IRD) et travaille sur la définition et le fonctionnement de systèmes territoriaux d'échelle locale, dans lesquels il s'intéresse notamment aux rapports entre définition des identités territoriales, gestion durable de leurs ressources (notamment paysagères) et logiques du développement touristique et des pratiques récréatives. Patrick Gianfaldoni est Maître de conférences en Sciences Economiques à Avignon Université (Laboratoire Biens, Normes, Contrats). Ces dernières années, ses recherchent portent sur l'entrepreneuriat social, la contractualisation incitative, la croissance économique des entreprises sociales et le phénomène de concentration, la polarisation territoriale dans l'économie sociale et solidaire (ESS), les stratégies des Fondations et l'Etat social néolibéral. L'équipe FATESS doit à Patrick Gianfaldoni l'inscription de ses travaux dans le champ académique de l'ESS : il est en effet Membre fondateur de l'Association du réseau interuniversitaire d'économie sociale et solidaire (RIUESS) et coresponsable national. Tania Jiménez est Ingénieure de recherche au sein du Laboratoire Informatique d'Avignon (LIA). En son sein, elle y travaille, entre autres, sur des approches du traitement automatique de la langue, tels que le LDA (Latent Dirichlet Allocation). Elle a aussi recours à des techniques de la statistique textuelle. Plutôt portée sur les démarches qualitatives, l'équipe FATESS doit à Tania Jiménez les stimulantes possibilités offertes par le traitement informatique des enquêtes.

Les grandes lignes de FATESS

FATESS questionne les modalités d'inscription dans l'économie sociale et solidaire (ESS) du Festival d'Avignon. Il puise dans une interrogation du Festival partagée auprès des étudiants de LP-TES (Avignon Université) portant sur la diversification de son public. Elle a donné lieu depuis à des travaux d'étudiants visant une étude d'opportunité pour un hébergement touristique alternatif élargissant l'accueil d'un public « jeune ». Notre enquête s'effectue donc à partir d'une expertise étudiante qu'une partie de notre équipe a accompagné ces deux dernières années. Concomitamment, nos questionnements s'inscrivent dans une observation des mutations de l'ESS conduisant celle-ci à se rapprocher des logiques économique marchande. De ce point de vue, le projet du Festival oscille, c'est l'hypothèse de départ, entre enjeu de démocratisation culturelle et économisation d'une innovation sociale en forme d'hébergement-événement marketé. Une enquête ethnographique attentive au jeu des acteurs et aux représentations associées a favorisé la collecte du matériau balisé et exploité suivant trois cadres : analyse des ressources territoriales, analyse proximiste, analyse conventionnaliste.

Un rapport en trois parties : en amont de l'enquête, l'enquête, les résultats en aval

Une première partie (« une recherche-action croisée avec des enjeux pédagogiques ») restitue dans leur diversité les éléments précédant l'enquête FATESS tel qu'elle se déploie dans le cadre de la Fr AGORANTIC depuis février 2020. Cette première partie montre donc les filiations de FATESS que l'on retrouve dans un scénario pédagogique et une première valorisation, en forme de ballon d'essai, de résultats exploratoires dans le cadre des XIXème Rencontres du RIEUSS en mai 2019 portant sur « ESS de la culture et culture de l'ESS » (Université Paris Est Marne la Vallée). Ce faisant le lecteur pourra situer dans une temporalité pré-période de travail permise par AGORNATIC, les modalités du déploiement d'une enquête dont l'une des particularités est de positionner ses auteurs à la croisée des milieux de recherche et d'action, des champs de la pédagogie et de l'analyse. Une seconde partie (« un choix sélectif de structures ») présente les trente-deux organismes et structures enquêtés parce qu'elles interviennent sur le territoire grand avignonnais et parce que nous avons postulé, a priori, qu'elles pouvaient être intéressées voire motivées par une contribution à l'opérationnalisation du lieu tel que l'a imaginé le Festival d'Avignon. L'outil principal de l'enquête (guide d'entretien) y est présenté. Enfin, une troisième partie (« établir des conventions territoriales sur des proximités et l'engagement de ressources ») est le cadre de la remontée en généralité vers une approche territoriale mettant à jour les modalités de la coordination effective ou esquissée entre acteurs autour du projet par l'identification et l'analyse des conventions, ressources et formes de proximités justifiant un possible travail en commun. Des résultats préliminaires sont présentés et discutés à la lumière, notamment, du traitement informatique réservé à notre matériau.

Première partie : Une recherche-action croisée avec des enjeux pédagogiques

Cette première partie vise la contextualisation du travail de recherche conduit par notre équipe, dont les modalités de l'enquête et les modes de l'analyse privilégiés sont présentés plus bas. Enquête et analyse bientôt décrites se fondent en effet sur une première matière, de nature exploratoire et à certains égards programmatique, accumulée dans le cadre d'un scénario pédagogique particulier (projet tuteuré) ici restitué dans ses enjeux, visées et avancées, au service de la présentation de FATESS. Dans la foulée, la présentation d'une communication orale exposant quelques intuitions relative à notre objet de recherche – un projet d'hébergement touristique porté par le Festival d'Avignon – complète l'identification des racines de la recherche FATESS tel qu'elle se déploie depuis.

1. Le projet tuteuré pour porte d'entrée vers le terrain

1.1. Un premier projet tuteuré en 2018 – 2019

La Licence Professionnelle mention Métiers du Tourisme et des Loisirs Parcours-type « Tourisme et économie solidaire » (LP-TES) est une formation de Avignon Université (« suspendue » en 2020-21) visant la réponse aux besoins de professionnalisation du tourisme à vocation sociale, et plus globalement des territoires et des entreprises sensibles au tourisme durable. Depuis une dizaine d'années jusqu'ici, la LP-TES met au centre de ses apprentissages l'effectuation par les étudiant-es, en groupe, d'un projet tuteuré les plaçant en situation opérationnelle de confrontation à une problématique pratique. En 2018-2019, Lauren Andreoli, Chloé Delas, Maël Michon, Raphaël Regi et Pascaline Voiset ont ainsi pris la responsabilité d'apporter des éléments de réponse au Festival d'Avignon, qui a alors remis aux étudiant-es son cahier des charges (annexe 1). Le document coproduit entre l'opérateur culturel et l'équipe pédagogique de la LP-TES, avait pour titre : « étude de faisabilité de l'implantation d'un hébergement alternatif éphémère au Festival d'Avignon en vue de la diversification de son public et ciblant particulièrement les publics jeunes ». Hélène Lopes, Chargée des relations avec le public, a été la tutrice du groupe d'étudiant-es au sein du Festival.

1.1.a Le Festival d'Avignon : une association et un événement mondial

Le Festival d'Avignon (1947) est une manifestation dédiée au spectacle vivant parmi les plus importantes au monde. Le Festival propose chaque année au mois de juillet, une cinquantaine de spectacles pour près de 250 représentations, souvent dans des lieux patrimoniaux. Plusieurs sites sont emblématiques, au premier rang desquels le Palais des Papes, monument au cœur touristique de la ville d'Avignon classée au patrimoine mondiale de l'Unesco. Ces dernières années, le Festival revendique délivrer annuellement entre 110 000 et 120 000 billets pour les spectacles payants et accueillir entre 45 000 et 50 000 spectateurs dans ses manifestations gratuites. L'afflux est de fait considérable pour Avignon, peuplée de 91 921 (INSEE, 2017) habitants (192 966 pour la COGA – communauté d'agglomération du Grand Avignon – en 2017). Les 3 500 professionnels du spectacle vivant impliqués et les 500 journalistes français et étrangers accrédités sont quelques données additionnelles permettant de prendre la mesure de ce festival aux impacts symboliques et économiques majeurs : ces derniers sont estimés à plus de 20 millions d'euros (données Festival d'Avignon).

D'autre part, des milliers de visiteurs supplémentaires sont attirés par un événement coïncidant, dissocié et corrélé à la fois : le festival dit « off », au cours duquel plus de 1000 compagnies se

produisent aux lisières de la programmation officielle. L'appellation de « Festival d'Avignon » amalgame ainsi communément, le Festival à proprement parler et le festival dit « off ». Reste que le Festival d'Avignon est une manifestation d'envergure mondiale, soit un méga-événement avec des retombées économiques, médiatiques, sociales et urbaines sur le temps long d'une histoire qui dure depuis plus de 70 ans.

Le Festival d'Avignon est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. L'équipe du Festival, dirigée depuis 2014 par le metteur en scène Olivier Py et son délégué Paul Rondin, fluctue selon une activité saisonnière. Composée d'une trentaine de salariés permanents, elle s'agrandit progressivement pour atteindre en moyenne 600 salariés en juillet. Son conseil d'administration est actuellement présidé par Louis Schweitzer, haut fonctionnaire, connu pour son ancienne présidence du groupe automobile Renault, et par la vice-présidente Cécile Helle, maire d'Avignon. Sur le plan financier, l'association est subventionnée par l'État (Ministère de la Culture et de la Communication), la Ville d'Avignon, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, le Département de Vaucluse, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle reçoit un large soutien financier de la part d'entreprises, de fondations et de particuliers mécènes régionaux, nationaux et internationaux. Les locaux du cloître Saint-Louis sont gracieusement mis à disposition par la municipalité d'Avignon.

1.1.b Missions et résultats attendus : « rajeunir et diversifier le public »

Dans l'exposé de la commande aux étudiant-es, le Festival observe une « saturation de l'hébergement à Avignon » et la difficulté pour les jeunes en premier lieu, de parvenir à trouver un « logement abordable » : « Les personnes à faibles revenus, dont font partie les jeunes, principalement les étudiants, peuvent alors être découragés de venir au Festival d'Avignon ». Le Festival le regrette alors même qu'il met en avant une politique tarifaire présentée comme favorable à la diversification et au rajeunissement de son public[1]. Le projet d'un hébergement touristique semble dès lors constituer le point d'orgue d'une politique qui se veut volontariste en la matière. Les étudiant-es ont donc pour tâche, dans ce contexte, « d'analyser quels seraient les leviers pour déclencher la venue d'un public jeune au Festival d'Avignon afin de vérifier la pertinence de la création d'hébergement alternatif en termes de besoin », et le cas échéant, de proposer des modalités pour son financement, des modes d'organisation et de gestion du lieu ainsi que « un ou plusieurs espaces susceptibles d'accueillir le projet ». Plusieurs étapes sont co-visées par le Festival et les étudiant-es dans ce travail (dans l'ordre) : une enquête auprès des publics jeunes éloignés d'Avignon (spectateurs ou non du Festival) ; l'analyse des résultats pour connaître les besoins de ce public ; les rencontres avec les partenaires du Festival d'Avignon et les pouvoirs publics afin de lister les possibilités et de sonder l'adhésion et le soutien à ce projet de ceux-ci ; l'étude des possibilités physiques sur le territoire pour l'accueil d'un tel lieu ; la réalisation d'un cahier des charges pour la bonne conduite du projet ; la synthèse des enquêtes, l'analyse des résultats puis l'élaboration de préconisations. Cet ambitieux programme (auquel ne parviendront pas entièrement les étudiant-es) signe le volontarisme du Festival en quête d'un lieu et de modalités de sa gestion matérielle tout autant que d'un projet à partager dans l'esprit d'un projet de territoire, *par* et *pour* le territoire. Le « sondage » d'éventuelles parties prenantes conduisant sur la piste de la constitution d'une communauté d'intérêts et de visées voire d'une « communauté imaginée[2] ».

[1]« Depuis 4 ans, le Festival développe des propositions et dispositifs pour les plus jeunes et souhaite diversifier son public en attirant d'avantage de jeunes dans ses salles. A titre d'exemple, depuis 2014, il existe un abonnement pour les moins de 26 ans, qui peuvent aller voir 4 spectacles pour 40€, soit un coût de la place à l'unité de 10€ ».
[2]Anderson B., 1983, *L'imaginaire national*, La Découverte (2006).

1.1.c Synthèse du rapport : des jeunes en demande et un benchmark stimulant

Les étudiant-es ont produit un rapport (55 pages) fondé sur la restitution de deux grands domaines d'investigation : l'enquête des publics cibles (18-26 ans) d'une part et une étude comparative (benchmark) des offres d'hébergements éphémères déployées lors de Festivals ou susceptibles de pouvoir l'être d'autre part.

Concernant le premier point, les étudiant-es ont conduit un travail bibliographique portant sur un corpus d'enquêtes (2014 – 2017) relatif aux publics du Festival d'Avignon et sur des matériaux plus généraux informant sur les pratiques culturelles des jeunes. A partir de cela, le groupe a affiné sa compréhension des attentes des jeunes pour un tel projet d'hébergement en réalisant un questionnaire auto-administré (127 répondants) via différents canaux (réseaux familiaux/amicaux, réseaux étudiants, Pôle emploi, Foyers de jeunes travailleurs) et sur 3 régions (PACA, Auvergne-Rhône Alpes, Ile-de-France). Le groupe a mis en évidence plusieurs éléments : le fort intérêt exprimé par les sondés pour un projet d'hébergement tel qu'il est amorcé par le Festival ; la question du prix par nuitée qui ne devrait pas dépasser 20 euros/nuitée pour les enquêtés ; le problème de la distance du lieu d'hébergement vis-à-vis des principaux lieux du Festival (environ 20 minutes maximum sont jugées acceptables par les sondés) ; l'importance accordée par les enquêtés à un lieu d'hébergement à impact environnemental faible ; le désir exprimé d'un lieu d'hébergement intégré à « l'esprit du Festival » (notamment par la qualité des animations qui pourraient y être proposées) ; le besoin exprimé de services de transport, de restauration et de bar associés au lieu d'hébergement.

Concernant le second point, les étudiant-es ont produit un benchmark mettant en lumière et en comparaison des types d'hébergement susceptibles de correspondre aux attendus du Festival. Des hébergements insolites non marchands, des hébergements traditionnels non marchands, des hébergements traditionnels marchands, des hébergements insolites marchands (la distinction « traditionnel »/ « insolite » demeurant un point assez peu clarifié au demeurant par les étudiant-es) , ont été identifiés et étudiés et ont donné lieu à la tenue d'un atelier de travail (07 mars 2019) au cours duquel se sont réunis pour statuer sur le type d'hébergement le mieux adapté : Hélène Lopes, Virginie de Crozé (directrice de la Communication et des Relations avec le public au Festival), Vincent Clavaud (administrateur du Centre de jeunes et de séjours aux Céméa[3]) et deux membres de l'équipe pédagogique de la LP-TES, Zeid Kassouha et Yannick Hascoët[4]. Parce qu'il ne pouvait se rendre disponible ce jour-là, les étudiant-es ont rencontré Philippe Varoutsikos (directeur Technique du Festival) la veille de l'événement. Dans les deux configurations (le 07 mars et sa veille) les étudiant-es ont cherché à susciter l'échange en mobilisant 4 cartes différentes (annexe 2) représentant des options possibles : *le Glamping* (camping glamour) avec la possibilité d'engager un prestataire privé pour mettre en place des hébergements plus ou moins insolites (tentes, yourtes, chapiteaux) ; *la Péniche*, relative à différents projets de réhabilitation de bateaux qui permettraient de les utiliser en solution d'hébergement ; *l'Appel à Projet (1)* correspondant à la préférence pour « construire sur un terrain plat et unique afin de mettre en œuvre les idées d'un porteur de projet tout en respectant les valeurs sur l'écologie et la partie artistique » ; *l'Appel à Projet (2)* présentant « un scénario d'appel à projet sur sites multiples et disséminés dans et/ou autour de la ville ».

[3]Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) sont un mouvement d'éducation nouvelle et une association d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique. Ils interviennent principalement dans le domaine de l'éducation, de l'animation, de la santé et de l'action sociale.

[4] Zeid Kassouha et Yannick Hascoët se joignirent à l'atelier avec une curiosité d'enseignants et de chercheurs : en effet, ils ont été informés du projet d'hébergement et de sa mobilisation en tant que projet tuteuré par Laurent Arcuset et ils ont pensés tous trois, à partir de cette période, qu'il y avait là matière à investigation et analyse pour questionner les rapports du Festival à l'ESS, le développement durable et le « surtourisme ».

A partir de cette initiative étudiante, le directeur Technique du Festival a privilégié l'option d'un hébergement traditionnel marchand qui présente selon lui plusieurs avantages : facilité d'implantation et d'assainissement collectif ; possibilité de mettre en place plusieurs chapiteaux-hébergements permettant une capacité d'accueil conséquente à un prix abordable ; disponibilité de terrains adéquats à Avignon et alentours ; possibilité de demander une mise à disposition gracieuse d'un terrain par la ville. Philippe Varoutsikos s'inquiète toutefois des enjeux de sécurité des biens et des personnes et du coût que cela représente, à intégrer dans le projet. Il manifeste aussi de l'intérêt pour un hébergement non-marchand sous la forme d'un appel à projet en pointant l'opportunité que représenterait l'occupation 3 semaines durant, d'un espace à réhabiliter : une friche par exemple. Enfin, le directeur Technique avance plusieurs idées pour éviter la concurrence avec d'autres hébergements touristiques institués : limiter le nombre de nuitées réservables ; réserver l'accès aux jeunes ; réserver aux spectateurs du Festival ; ouvrir les réservations de l'hébergement sur la seule durée du Festival en couplant éventuellement celles-ci avec l'offre existante de billets dernière minute.

Lors de l'atelier du 07 mars 2019, la carte « Des hébergements innovants et uniques pour une expérience hors du commun » a retenu l'attention des opérateurs du Festival. L'échange a été nourri sur les points suivants : *(1) l'accessibilité du site en particulier si le lieu était extra-muros*. Un système de location de vélos a suscité l'intérêt, quoique le centre est quasiment impraticable en période de Festival ce qui pose la question du stockage des vélos autour des remparts ; le développement de pistes cyclables, d'un système de navettes lieu d'hébergement-lieux du Festival et l'enjeu de l'exploitation de la voie fluviale par la mise en place de taxis-péniches ont été discutés. *(2) L'identité du lieu*. Les opérateurs du Festival et l'administrateur aux Céméa privilégient l'option, amenée par les étudiant-es, d'un lieu pluriel qui ne serait pas seulement voué à l'hébergement en tant que tel mais intégrant des activités (initiation au théâtre, cuisine collective, ateliers de création, …). (*3) La durée de l'implantation*. Le concept « d'éphémère » a été discuté. Compte-tenu de la mise en place d'un tel site, pluriel, les étudiant-es privilégient une ouverture annuelle ce qui suscite une interrogation forte sur la non-concurrentialité avec les prestataires d'hébergements touristiques. Virginie de Crozé suggère, qu'en ce qui concerne la période estivale, les hébergements sont saturés et que le projet pourrait permettre d'absorber un « trop-plein ». *(4) Le public cible du projet*. Les étudiant-es privilégient une politique tarifaire graduée et une gamme de propositions étendues en vue de favoriser la « mixité sociale » et la diversité des profils (du simple hamac à des structures plus complexes type cabane). Sur ce point, il apparaît que les opérateurs du Festival demeurent centrés sur la cible du jeune « backpacker » en quête d'une solution peu chère et écologique. Surtout, le projet est présenté par le Festival comme dédié à son public : l'idée de créer des packs tickets festival + accès à l'hébergement est avancée en ce sens. *(5) Le recyclage de décors du Festival*. Tout le monde s'accorde sur l'intérêt de puiser dans le vaste stock des décors/modules accumulés au fil des éditions par le Festival et qui pourraient être valorisés dans le projet d'hébergement. L'idée de mobiliser des écoles d'art/architectures est aussi avancée et saluée.

Il ressort du travail des étudiant-es, que l'idée prenne la forme d'un appel à projets sur un lieu unique ou bien de chapiteaux, qu'un hébergement hybride sous forme marchande avec une gestion associative puisse constituer une voie médiane qui d'ailleurs intéresse les opérateurs du Festival.

1.2. Un second projet tuteuré en 2019 – 2020, doublé du travail d'un alternant

En 2019-2020, Marouane El Hamdi, Manon Miola, Hugo Hamming et Elise Franceschi ont prolongé le premier travail produit par le groupe mobilisé en 2018-2019. De fait, le partenariat Festival – LP-TES a été reconduit et un nouveau cahier des charges (annexe 3) a été confié aux étudiant-es. Il porte le titre : « contribution à l'étude d'opportunité pour l'implantation d'un hébergement éphémère au Festival d'Avignon ciblant particulièrement les publics jeunes ». Hélène Lopes, est à nouveau la tutrice du groupe d'étudiant-es au sein du Festival. Yannick Hascoët devient le tuteur universitaire du projet. Un alternant de la LP-TES, Martin Véricel, complète l'équipe mobilisée car une partie (50%) de ses missions au Festival ont porté sur le projet d'hébergement. Un premier volet de son travail, lié, portait en effet sur la mise en place d'une politique RSO au Festival et un second volet portait sur l'élaboration d'une stratégie d'implantation pour le projet d'hébergement éphémère.

1.2.a Une ambition reconduite et augmentée

Traduisant la persistance de l'intérêt du Festival pour le projet d'hébergement, cette seconde édition du projet tuteuré augmenté de l'embauche d'un alternant signe la montée en puissance de l'opérateur culturel sur le sujet et une visée opérationnelle plus grande. En effet, le Festival pose le besoin d'une étude d'opportunité pour « évaluer la faisabilité de l'implantation d'un lieu d'hébergement éphémère au Festival d'Avignon, selon les spécificités de cette institution, de son environnement estival et de son territoire d'implantation » et réaffirme ce faisant le double objectif général de la diversification et du rajeunissement du public. Le Festival cible ainsi « les jeunes de tous horizons et de toutes provenances géographiques ». Dans le cadre de la commande, les étudiant-es du projet tuteuré ont formalisé une grille permettant l'analyse des lieux d'implantation potentiels du projet (annexe 4) tandis que Martin Véricel a produit un rapport doublé d'une étude stratégique, montrant «la pertinence du projet d'eco-hebergement éphémère par rapport aux dynamiques sociales et environnementales du Festival ».

1.2.b Missions et résultats attendus : vers une préconisation opérationnelle

Plus précisément, le cahier des charges remis par le Festival commande de l'étude qu'elle « analyse la pertinence de proposer un hébergement éphémère comme leviers pour déclencher la venue d'un public jeune au Festival d'Avignon, à proposer des scénarios d'implantation et de gestions de l'équipement et à définir une préconisation opérationnelle en vue d'un déploiement du projet ». Deux axes sont privilégiés pour ce faire : « l'analyse des *clientèles* cibles potentielles (définition des cibles et moyens pour les conquérir) ; les modèles économiques et modes de gestion des hébergements éphémère existants ». Le Festival entend ainsi disposer d'une synthèse aboutie sur l'analyse des clientèles cibles potentielles ainsi qu'une synthèse de l'étude des modèles économiques et des modes de gestion des hébergements éphémères existants. Martin Véricel a de son côté affiné fortement le scénario du projet d'hébergement touristique dans la complexité de ses composantes sociales, économiques, environnementales, techniques, … toutes dimensions auxquelles le travail de l'alternant s'est confronté.

1.2.c Synthèse du travail des étudiant-es : un fondement pour la réalisation

Le groupe « projet tuteuré » témoigne dans son rapport (56 p) de ses efforts pour « parvenir à déterminer un lieu propice à l'implantation au regard des nombreux aspects à prendre en

compte ». Un diagnostic de territoire auquel s'est associé Martin Véricel a été réalisé pour identifier et analyser les spécificités du territoire Grand Avignonnais et ainsi révéler des lieux ou des zones favorables à l'implantation de l'hébergement éphémère. Ainsi, alors qu'en 2018 – 19 les étudiant-es mobilisé(es) travaillaient davantage sur des types d'hébergements possibles, la nouvelle équipe impliquée en 2019 – 20 s'est attelée à territorialiser le projet. Complémentairement et simultanément à ce travail de diagnostic mobilisant recherches documentaires (documents d'urbanisme, photographies aériennes, …) et « exploration sensible » (parcours du territoire à vélo) ayant donné lieu à cartographie, les étudiant-es ont conçu une grille d'évaluation leur permettant d'analyser comparativement des lieux potentiels, « un véritable outil d'aide à la décision » donc, fondée sur un système de scoring traitant et mesurant trois dimensions : l'évaluation externe (accessibilité, proximité avec les lieux du Festival, …), l'évaluation du terrain (risques, conditions physiques, …) et l'évaluation du patrimoine bâti/désaffecté (le cas échéant : conditions techniques, équipements, …).

Expérimentant leur outil, les étudiant-es ont mis en évidence le potentiel du Parc Chico Mendès comme site potentiel de déploiement du projet. Site le mieux noté, il présente plusieurs atouts révélés par le travail étudiant : extra-muros et relativement central, relevant du domaine public (ce qui laisse à penser à une mise à disponibilité gratuite du terrain par la municipalité), le parc est d'une grande superficie (60 000m2) et permettrait ainsi déploiement du projet et autres usages accoutumés d'un parc public. Accessible en mobilité douces (Via Rhôna), les étudiant-es pointent aussi de vastes zones ombragées pour le confort. Surtout, les étudiant-es valorisent auprès de leur commanditaire que le parc est situé dans un quartier d'habitat populaire et que le projet mis en œuvre ici permettrait de la « mixité sociale en favorisant les rencontres entre festivaliers et riverains ». Enfin, la dimension symbolique est soulignée : le parc doit son nom à un syndicaliste et écologiste brésilien, figure de la défense de la forêt amazonienne. Ce faisant, les étudiant-es ont proposé à un commanditaire fortement intéressé et convaincu par la démarche, « un lieu ayant la capacité technique (superficie, gestion énergétique, ...) d'accueillir un hébergement éphémère innovant, d'une capacité d'accueil allant de 60 à 99 personnes (selon les normes de viabilité et de sécurité), pour une période de 5 semaines (1 semaine de montage + 3 semaines durant la période du festival + 1semaine de démontage) ». Hélène Lopes (chargée des Relations avec le Public), Virginie de Crozé (directrice de la Communication et des Relations avec le Public), Philippe Varoutsikos (directeur Technique du Festival) et Djamila Boutin (responsable d'Accueil des compagnies et de la Logistique) ont salué la démarche et le choix du lieu du Parc Chico Mendès.

Dans son rapport propre (53 p) Martin Véricel cherche « à tisser le parallèle entre ces deux dynamiques sociales et environnementales du Festival d'Avignon [la mise en place d'une politique RSO et le projet d'hébergement], pour montrer en quoi le projet d'eco-hebergement représente une opportunité de collaborer en interne et auprès d'anciens et nouveaux partenaires sur le territoire, ainsi que d'affirmer le potentiel de l'économie sociale et solidaire ». Son apport spécifique au projet porte notamment sur la conduite d'entretiens exploratoires en interne et en externe. En interne d'abord, l'étudiant-alternant a rencontré 7 salariés et 4 directeurs de services du Festival (Technique, Communication, Convivialité, Administration) permettant de faire remonter des idées et des axes pour le projet. Ces éléments sont les suivants : « proposer à des jeunes un logement abordable » ; « prolonger l'expérience du Festival » ; « animer le territoire d'implantation de l'écolieu » ; « créer une dynamique de "tiers-lieu" » ; « lutter contre la fracture urbaine et la spatialisation sociales » ; « poursuivre la politique de décentralisation des 3km impulsée par la FabricA[5] » ; « réhabiliter du patrimoine bâti historique » ; « se ressourcer au

[5] La FabricA (lieu de répétition, de résidence pour les artistes et salle de spectacle) est l'un des lieux de représentation du Festival situé en extra-muros et participant en cela, de ce qui est appelée en externe « la décentralisation ».

cœur d'un événement intense » ; « favoriser la rencontre, la convivialité et la mixité sociale » ; « éduquer à un mode de vie durable » ; « affirmer la présence du Festival dans le champ de l'économie sociale et solidaire » ; « impulser de nouveaux partenariats » ; « renforcer les relations avec les collectivités » ; « fédérer les différents services internes au Festival » ; « diversifier les activités du Festival ».Les contours du projet se précisaient donc et il constituait progressivement un objet de polarisation en interne. En externe, Martin Véricel a précisé le projet (la synthèse de l'étude stratégique en témoigne, en annexe 5) en se nourrissant d'expériences diverses conduites dans des champs d'interventions connexes à ceux du projet d'hébergement : 6 entretiens ont ainsi été réalisés avec Philippe Brunet-Debaines (directeur général chez Mistral Habitat), Vincent Clavaud (responsable Ceméa / Centre de Jeunes et de Centre de Jeunes et de Séjours du Festival (CJSDF), Domenico Di Siena (activateur territorial chez FairBnB, plateforme coopérative d'hébergements), Maxime Guennoc et Sonia Te Hok (respectivement fondateur et architecte chez YesWeCamp à Marseille), Maryline Goetz (apprentie chez YMCA, auberge de jeunesse à Villeneuve-lès-Avignon, Nadine Hountou, (salariée chez Coop-Immo, agence immobilière coopérative à Toulouse).

Les travaux des étudiant-es du projet tuteuré (en 2018 – 19 et en 2019 – 20) comme celui de Martin Véricel ici résumés ont agi comme des leviers pour la visée opérationnelle et des incubateurs d'idées, non seulement par les riches éléments qu'ils contiennent mais aussi par leur existence, sur le temps d'un déploiement deux années durant, imprimant de la sorte l'existence du projet en interne et progressivement en externe, renforçant sa pertinence voire son évidence pour une partie des personnalités impliquées et croyant dans la possibilité d'un lieu en forme de « lavoir moderne » selon la jolie formule avancée par le Festival durant une rencontre de travail sur le sujet avec les étudiant-es. Un lieu entre écologie, convivialité et démocratisation culturelle en somme.

2. Une communication aux RIUESS : un ballon d'essai pour FATESS

2.1. Le Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire (RIUESS)

« Le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire s'est constitué en l'an 2000 autour de membres fondateurs issus de quatre universités, Lyon2, Aix Marseille2, Valenciennes, Toulouse2-Le Mirail et d'un centre de recherche, le CRIDA à Paris. Le RIUESS organise depuis 2001 ses rencontres annuelles sur la base d'une gestion par les universités accueillantes. L'association RIUESS a été créé le 15 novembre 2015 et a tenu sa première AG aux Rencontres de Montpellier le 25 mai 2016. Cette association a pour objet la promotion de la recherche et de la formation en économie sociale et solidaire » (https://riuess.org).

Informé de la curiosité de Zeid Kassouha, Laurent Arcuset et Yannick Hascoët pour le projet d'hébergement du Festival et en découvrant les enjeux, Patrick Gianfaldoni, membre du Comité de gestion et d'animation du RIEUSS, les a encouragés à présenter de premières intuitions dans le cadre des XIXè Rencontres du RIEUSS organisées sur le thème « ESS de la culture et culture de l'ESS » à l'Université Paris Est Marne la Vallée les 15, 16 et 17 mai 2019. Durant l'événement, Zeid Kassouha a ainsi porté une communication élaborée par lui-même, Laurent Arcuset et Yannick Hascoët.

2.2. « Le Festival d'Avignon : le plus grand nombre, l'équité sociale et la durabilité environnementale. Innover dans l'hébergement touristique alternatif pour réussir la triangulation ? »

Intitulée « Le Festival d'Avignon : le plus grand nombre, l'équité sociale et la durabilité environnementale. Innover dans l'hébergement touristique alternatif pour réussir la triangulation ? », cette communication postule que c'est dans l'observation et la compréhension des attentes exprimées et des enjeux identifiés par le Festival à l'occasion de la commande aux étudiant-es de la LP-TES que pourrait se lire et s'analyser les modalités d'inscription ou de conversion à l'économie sociale et solidaire d'un opérateur culturel annuellement au centre d'un événementiel culturel et touristique mondialement plébiscité et impliqué par et dans la problématique d'un développement touristique durable. La problématique alors présentée était celle-ci : en quoi la commande du Festival d'Avignon à des étudiants en licence de « Tourisme et économie solidaire » traduit-elle des attentes d'un autre ordre que culturel, social et écologique, bref, politiquement solidaire, d'un opérateur culturel voué à prendre en charge l'enjeu de l'équité sociale et de la crise environnementale dans la mise en œuvre d'un événement croisant les objectifs d'un développement touristique durable et d'une économie sociale et solidaire de la culture ? Fondés sur la collecte de données permise par l'observation participante issue de notre position pédagogique à l'interface du Festival et des étudiant-es au travail, nous avons avancé 3 éléments de résultats exploratoires en 3 points.

2.2.a « Concerner tout le monde »

Premier point, notre approche montre que la démocratisation culturelle visée ne saurait cibler les seuls publics socialement fragilisés : « tout public est légitime, je ne priorise pas », explique la direction de la communication et des publics du Festival. Ce faisant, c'est dans un même mouvement dépassant la seule médiation vis-à-vis des catégories socio-économiques les plus fragilisées, que sont embrassés : public en situation de handicap, amateurs, élus, « classes dirigeantes » et jeunes issus des quartiers d'habitat populaires (au travers notamment d'un partenariat avec un collège en ZEP). Diversement, au travers d'offres dédiées, ces publics sont donc concernés par l'action du Festival qui observe que « ce n'est pas parce qu'on a du capital financier qu'on a du capital culturel » (direction de la communication et des publics). La démocratisation culturelle ici préconisée et mise en œuvre, glisse donc de l'objectif d'accessibilité sociale à la recherche d'une familiarité culturelle élargie : « L'idée, c'est de rendre familier les œuvres […] pour concerner tout le monde » (direction de la communication et des publics).

Ce « tout le monde », plus étonnement, englobe un nouveau public, les touristes : « depuis 3 ans, on travaille à l'endroit du tourisme. C'est nouveau […] ». Cette préoccupation touristique montante se concrétise par des relations inédites entre la communauté universitaire avignonnaise concernée par les problématiques touristiques et le Festival, jusqu'ici en lien seulement avec le champ de l'info-com et de la sociologie de la culture. Surtout, la découverte du tourisme par le Festival met au jour sa représentation stéréotypée du touriste, largement en circulation au demeurant[6] et faisant, au mieux, du juilletiste à Avignon un individu en quête d'expériences ludiques et consuméristes. Ce portrait banalisé du touriste bien moins apprenant que déambulant béatement alimente le désir des opérateurs du Festival pour constituer ce public amalgamé comme éloigné de la culture, en festivaliers via un discours et une offre qui lui serait propre, en parallèle d'autres publics fragilisés, physiquement, socialement, culturellement : « le

[6] Urbain J-D., 1991, *L'idiot du voyage*, Payot.

tourisme était une question évacuée, pas du tout travaillée en interne. On essaye maintenant d'être en relation avec les hôtels, on les appelle, on leur dit voilà, y'a tel ou tel spectacle. C'est plein de touristes l'été. Toujours pour être représentatif de la population française, on veut faire du touriste un festivalier. Le touriste bénéficie de l'ambiance de la ville mais… voilà on cherche à comprendre les pratiques du secteur, c'est comme pour le handicap quoi » (direction de la communication et des publics). Autrement dit, le Festival distingue le mauvais touriste du bon festivalier dans une mise au ban renouvelée et localisée de la figure du touriste, écartée d'emblée et constituant le sujet, ce faisant, d'un objectif de remédiation par la culture.

2.2.b Du « mauvais touriste » au « bon festivalier »

Deuxième point, notre première analyse suggère que la compréhension recherchée des pratiques du secteur touristique par le Festival conduit ses opérateurs à l'apprentissage bien réel et accentuée, en forme d'amusement, des mots du tourisme, incarné dans plusieurs situations. Ainsi lorsque les étudiants expliquent en atelier ce que signifie « benchmark » au directeur technique du Festival, étonné. Ou lorsque la directrice des relations avec le public manie « produit » et « package » et s'explique à notre intention d'étudiants et enseignants-chercheurs en tourisme : « vous avez vu, je parle comme *vous* ». En termes d'offres justement, l'adresse au touriste se réalise avec une offre émergeante de balades conduisant le touriste dans les coulisses du Festival, en pariant alors sur son goût conjoint du circuit et de l'insolite : « il y a ce public [les touristes] qui connaît le nom « Festival » mais qui ne vient pas. Donc on a mis en place des balades, on leur montre les coulisses de la cour d'honneur [espace du Palais des Papes abritant les représentations centrales du Festival]. Ça a de la gueule quoi ». Ici, l'insolite du lieu, la forme de la découverte expérientielle et ludique, la mise en récit de l'histoire du Festival (ses dates fondatrices, ses personnages illustres, …) composent et balisent le chemin sur lequel le Festival espère transmuter, le touriste en festivalier. On l'observe donc, « l'équité sociale » recherchée par le Festival emprunte de multiples voies, au-delà de la question de l'inégale répartition des richesses, en direction de nombreux publics éloignés ou supposés éloignés de la culture. Peut-être l'insistance nouvelle mise sur le touriste dans le cadre d'une politique spécifique visant l'inclusion est-elle également à rapporter aux images anciennes et puissamment installées dans notre imaginaire collectif des vacances et des politiques sociales, constituant le temps des vacances comme un temps privilégié pour l'éducation et la culture dans le cadre d'un tourisme social émancipant les masses, sur la plage et au camping. D'ailleurs, au titre des scénarios d'hébergements proposés par les étudiants, la directrice des relations avec le public observe : « l'idée du camping est intéressante, ça marche bien avec le Festival, la sensorialité, le fait que ce ne soit pas cher, la démocratisation… » L'histoire de la démocratisation du tourisme et des vacances rencontre ici semble-t-il, l'aventure toujours continuée et renouvelée de la démocratisation culturelle. Et l'imaginaire du camping, oscillant entre ensauvagement, rupture avec les conventions et éducation de la jeunesse, illustration d'une utopie sociale, écologique voire politique[7]s'y prête.

2.2.c « Marketing éphémère » ou rendre attractif plus qu'éphémère ?

Pourtant, troisième point, notre enquête exploratoire ou ballon d'essai préfigurant la recherche déployée par FATESS, observe que ce n'est pas le camping qui retiendra, ou en tout cas pas uniquement, au terme du projet tuteuré 2018-19, l'attention des opérateurs du Festival. Le scénario identifié par les étudiants et présenté au Festival, intitulé « des hébergements innovants et uniques pour une expérience hors du commun » aura les préférences des opérateurs du Festival pour des raisons à la fois techniques et conceptuelles, qui traduisent un au-delà de

[7] Ravenau G.,Sirost O., 2001, « Le camping ou la meilleure des républiques », *Ethnologie Française*, vol. 31.

l'enjeu de l'équité sociale. Le scénario présenté propose « une diversité de structures allant du plus simple à l'œuvre d'art (hamac, nid perché, hexa structure, …) dans un lieu insolite et temporaire ». La catégorie de l'insolite trouve donc ici une seconde résonnance chez les opérateurs du Festival dont le choix et les justifications associées montre aussi que la seule solution technique, matérielle, pour loger « le plus grand nombre » en période de Festival et ainsi augmenter l'effort d'éducation culturelle, n'est pas son seul but. Bien qu'existant : « on peut appuyer sur un lieu favorable au vivre ensemble écologique, on peut travailler sur un projet qui croise vacances, ensemble, écologie… On exclue rien non plus sur l'investissement de troupes en vue de l'éducation artistique et culturelle » (direction de la communication et des relations avec le public). Concomitamment au désir de répondre au besoin de logement abordable des jeunes et de le faire aligner sur le paradigme de la durabilité écologique, s'hybrident avec ces vues sociales et écologiques, des ambitions esthétiques (faire beau) et promotionnelles (faire sensation) visant la manière et les formes. Ainsi lors de la présentation des scénarios en atelier par les étudiants, les appréciations esthétiques et expérientielles des opérateurs du Festival sont nombreuses (« visuellement, c'est joli », « ça peut être rigolo », directrice des relations avec le public). Surtout, un nouveau glissement sémantique est éclairant de ce point de vue. A notre interrogation sur la place des appréciations esthétiques et expérientielles dans le cadre d'un projet d'hébergement visant initialement l'accueil du plus grand nombre et désengagé des enjeux formels a priori, la chargée des relations avec le public réitérera cette phrase : « en fait, l'enjeu c'est moins de rendre accessible qu'attractif ». Dès lors, les projections pour le lieu se font autres, au-delà du seul besoin de loger « le plus grand nombre » et parallèlement aux objectifs sociaux de départ.

Au final, le lieu voulu par le Festival est sur la ligne de crête entre enjeu de démocratisation de la culture (loger plus de jeunes) et esthétisation et ludification d'un événementiel en quête d'une image dynamique et jeune (créer l'événement, faire sensation). La forme envisagée du lieu, par l'étonnement qu'il vise et les sensations qu'il doit offrir, est perçu par le Festival comme un cadre privilégié pour attirer non pas « les jeunes » mais « des jeunes » qualifiés de « backpacker » par le Festival qui porte son attention sur « une cible plus volatile, plus touristique, plus indépendante » et qui demande « peut-être qu'on adopte une autre forme, un autre type de communication » (direction de la communication et des publics). De fait, le projet complète l'effort émergeant en direction du touriste banalisé entrepris via les balades urbaines en coulisses et dessine la vitrine d'un événement mobilisant le registre du marketing éphémère : démontable, le lieu, par la légèreté de son bâti croise ici écologie (intégration paysagère, faible impact au sol, …) et légèreté de son sujet, soit l'attraction d'un public jeune dans le cadre d'un tourisme expérientiel voir même transformationnel. En même temps, le projet rappelle son « sérieux » lorsqu'il flirte au grès de son avancement avec le tourisme social et le tourisme durable. « Faire autrement » accompagne ainsi pour le Festival et dans le cadre exposé, de multiples ambitions hybridant social, écologie, tourisme et marketing.

L'héritage de Vilar et plus généralement de la démocratisation culturelle, suggère l'enquête exploratoire, est diversement interprété par les opérateurs contemporains du Festival d'Avignon. Les touristes semblent devoir en faire l'objet. En quêtes d'expériences ludiques et sensorielles, ils sont scindés en deux catégories et sont visés suivant deux mises en œuvre complémentaires renvoyant pourtant, peut-être, à deux segments : les touristes banalisés et les touristes jeunes, indépendants et volatils. Dans le premier cas, il s'agit de transmuter le mauvais touriste en bon festivalier, de le faire entrer et asseoir, à partir de déambulations curieuses et ludiques, dans la Cour d'honneur et ses gradins. Dans le second, de répondre au besoin de logement abordable en offrant une modalité d'hébergement visant « l'attraction » d'une catégorie de jeunes plus que l'accessibilité sociale des jeunes éloignés de la culture. Ce faisant,

le projet tuteuré en forme de terrain à explorer pour prendre la mesure des attentes sociales, culturelles et écologiques du Festival d'Avignon montre que ses opérateurs culturels croisent volontiers les objectifs de l'équité sociale et plus généralement de la culture de l'économie sociale et solidaire, avec ceux du marketing éphémère et d'un investissement promotionnel des valeurs de l'économie sociale et solidaire (solidarité, partage, rencontre, …). L'écologie se surajoute, dans une prise en charge devenue classique (recherche d'un événement plus « vert ») et dans le cadre d'un questionnement qui interpelle directement les enjeux brûlants du sur-tourisme, puisque l'enquête montre que les questionnements touristiques du Festival concerne non seulement un nouveau public potentiel et mésestimé jusqu'alors mais aussi des problématiques d'ordre structurelles, portant sur les capacités d'accueil qui les conduisent à entrer plus que jamais en recherche de synergie avec gouvernance urbaine et acteurs touristiques. L'image de l'affluence des « bagnoles » et des « bouchons impossibles » (direction de la communication et des publics) en juillet, imprègnent le propos du Festival dont la prise en charge du « plus grand nombre », décidemment, excède les préoccupations de Jean Vilar. L'hébergement pressenti, fort logiquement, est envisagé comme une réponse au besoin de logement écologiquement viable (déplacements doux, tri des déchets sur place, …). Sur un plan plus proprement social, il apparaît que le projet d'hébergement n'est pas, loin s'en faut, seulement mu par un désir d'accessibilité sociale du plus grand nombre à l'événement culturel du Festival d'Avignon. Le directeur de CEMEA Vaucluse, bien qu'amusé lui aussi à l'occasion par l'idée d'un hébergement remarquable, a pris soin lors du projet tuteuré de rappeler l'enjeu central du lieu imaginé, soit offrir un accès au Festival au plus grand nombre et plus généralement, des vacances culturelles à tous. Loin de réduire le lieu à une expérience en soi ou même à une seule porte d'accès au Festival, les préoccupations quotidiennes du champ de l'économie sociale et solidaire ici valorisées par cet acteur de l'éducation populaire, exigent de ne pas perdre de vue, bien que transposées ou réinventées dans d'autres cadres et avec d'autres acteurs, ici le Festival d'Avignon, l'objectif de la pleine réalisation d'une économie sociale et solidaire sans concession aucune, avec les motifs marketings. Mais peut-on alors seulement valoriser touristiquement un hébergement « hors-du commun » sans oublier « le plus grand nombre » (*commun* : « qui est propre au plus grand nombre », *Larousse*) ?

Afin de schématiser le cheminement qui a conduit à l'élaboration de notre projet FATESS, la figure suivante (Figure 1) retraces les grandes étapes de l'évolution en amont.

Après deux projets tuteurés et une communication en forme de ballon d'essai, les questionnements ici exposés ouvraient la voie à l'amplification de notre travail selon des directions méthodologiques, problématiques et théoriques présentées dans la suite du présent rapport.

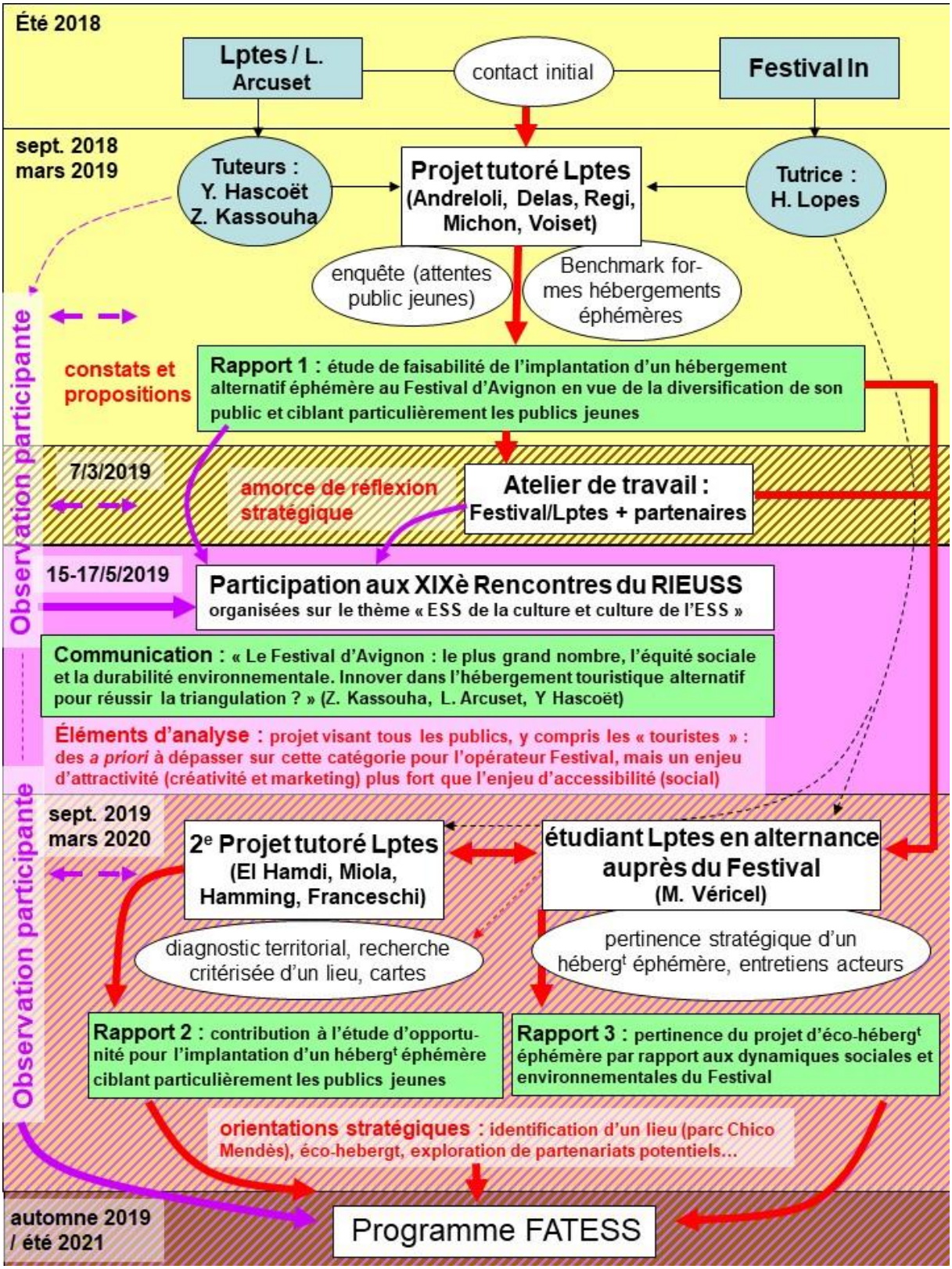

Figure 1

Fig. 1 : genèse du projet FATESS, de la didactique à l'opérationnel et à la recherche

- Acteurs et actions
- Productions

(en rouge : étapes cognitives)

- Séquence principalement didactique
- Séquence didactique avec visée opérationnelle
- Séquence didactique et opérationnelle sous observation scientifique
- Séquence principalement scientifique
- Séquence scientifique avec visée opérationnelle

Seconde Partie : Un choix sélectif de structures et d'acteurs

Nous avons sélectionné trente-deux organismes publics/parapublics et structures privées implantées dans l'agglomération du Grand Avignon, pour lesquels le projet du Festival d'Avignon pouvait susciter un intérêt, des motifs de collaboration ou encore des idées à opérationnaliser. Une phase primordiale de la recherche a consisté en la détermination des structures à enquêter en fonction d'un certain nombre de critères de pertinence de registres et statuts très différents.

1. Identification des structures dans leur diversité

Le projet porté par le Festival d'Avignon, très original à bien des égards, peut se résumer dans un premier temps à la mise en œuvre d'« un hébergement touristique alternatif éphémère en vue de la diversification de son public et ciblant particulièrement les publics jeunes » : le Festival d'Avignon projette un hébergement susceptible de permettre un accueil élargi du public « jeune » au Festival dans le cadre d'une interpellation générale et ancienne sur la démocratisation culturelle. A y regarder de plus près, ce projet possède ainsi une dimension environnementaliste et écologique, une dimension socioculturelle ainsi qu'une dimension économique dans le nécessaire respect d'un modèle économique. De plus, il ne peut pas voir le jour et s'ancrer sur le territoire administratif du Grand Avignon en ignorant les différentes instances de l'action publique locale.

1.1. Le principe de durabilité écologique

Suivant une première direction, le projet d'hébergement s'inscrit bien dans le développement durable, qui doit satisfaire avant tout au premier principe de la durabilité écologique. Ce principe doit se traduire à la fois par l'application de normes de sobriété énergétique et alimentaire à l'activité d'hébergement, par l'appui à des circuits courts participant à la (re)localisation des fournitures en produits agricoles (fruits et légumes) et transformés (construction, ameublement, …, matériaux recyclés y compris pour des réalisations artistiques) et par la promotion d'initiatives innovantes dans la mobilité des personnes et le traitement des déchets.

Il s'agit ici d'une durabilité territorialisée au sens où les propriétés territoriales résultent non pas « d'une extrapolation du comportement individuel de chaque composant » intégré au projet d'hébergement, mais bien d'interactions et d'interrelations simultanées entre partenaires considérés comme des acteurs/actants dans un projet évolutif complexe[8]. Aussi, avons-nous identifié 6 structures privées plus 1 porteur de projet s'inscrivant dans le registre du Glamping (ou camping glamour), autant d'acteurs/actants du développement durable : les associations Eco-Lab (offre de technologies de paiement gratuites dédiée au milieu associatif), Volubilis (ONG euro-méditerranéenne pour la ville et les paysages intervenant sur les questions d'aménagement durable des territoires), Latitudes (éducation à l'environnement et à l'inclusion sociale), le CPIE Vaucluse (ONG engagée dans des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable), Semailles (insertion des personnes éloignés de l'emploi par des contrats de travail dans l'agriculture biologique) et Yes We Camp (« co-production » dans des contextes de friche, de vacance ou d'urbanisme transitoire de lieux

[8] Courlet C., Pecqueur B., 2013, *L'économie Territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble.

croisant production locale, accueil de personnes précarisées, création artistique, environnement, …) d'une part ; la porteuse de projet Carine Ottaviani (Camping glamour) d'autre part.

Ces 6 structures plus la porteuse de projet, agissants dans le domaine protéiforme du développement durable n'épuisent toutefois pas la liste des acteurs concernés par le sujet et singulièrement dans sa dimension touristique. Ainsi notamment, l'Office de tourisme du Grand Avignon, la CCCI 84 et Vaucluse Provence Attractivité développent et promeuvent des politiques visant l'attractivité touristique durable du territoire grand avignonnais voire au-delà (cas de l'OT du Grand Avignon à cheval sur le Vaucluse et le Gard). Dans son champ, l'association ACTES pour « Acteurs de la Culture, du Tourisme et de l'Economie Solidaire », en cherchant à fédérer les formations en Tourisme de Avignon Université dont chacune, de la licence au master, intègre les enjeux de la durabilité, participe du volet tourisme durable exploré par notre enquête.

1.2. Le principe d'« équitabilité » sociale

Suivant une seconde direction, le projet d'hébergement comporte un volet social significatif, qui doit satisfaire au principe d'« équitabilité » sociale (justice et accessibilité sociale à la culture théâtrale). Ce principe doit se traduire par l'application de normes éducatives et artistiques, non seulement par la décision de concevoir des dispositifs cognitifs adaptés au « public » visé (décryptage-vulgarisation, entendement, compréhension, interprétation) mais aussi en intégrant à la conception même de ces dispositifs des structures locales de l'action socio-éducative et de l'action socioculturelle. Ces structures nous ont ainsi semblé incontournables pour concrétiser une telle ambition. Les domaines d'activité de la fédération Vaucluse des centres sociaux, des trois centres sociaux-socioculturels retenus et de la fédération Vaucluse de la Ligue de l'enseignement se situent pleinement dans le champ balisé de l'action socio-éducative et socioculturelle, suivant deux domaines d'intervention : interventions répondant à une fonction éducative spécifique complémentaire de l'action éducative familiale (actions éducatives en milieux ouverts, différents modes d'accueil éducatif de la petite enfance, activités de loisir et d'animation, éducation populaire, …) ; interventions répondant à une fonction de suppléance familiale à titre temporaire en matière d'éducation et de socialisation[9]. Relèvent également de ce même champ l'association CDJSF (Centre de jeunes et de séjours du festival d'Avignon, fondée conjointement en 1959 par le Festival d'Avignon, les CEMEA et la ville d'Avignon), et les Francas du Vaucluse.

En nous appuyant sur la typologie des interventions socioculturelles proposée par Moser *et al.* (2004)[10], les six fonctions désignées suivantes s'avèrent déterminantes pour élaborer les dispositifs cognitifs et leur assurer une effectivité : « la fonction éducative (possibilités de formation et d'apprentissage) ; la fonction d'enculturation (stimulation de la conscience et de la représentation de soi) ; la fonction d'intégration (facilitation et stimulation de la communication entre des individus, des groupes et des cultures diverses) ; la fonction de participation (stimulation ou adaptation de formes de participation sociale et culturelle) ; la fonction de critique et de solidarité (expressions d'un esprit critique sociétal et réflexions sur les bases de formes de solidarité) ; la fonction résiliaire (travail de construction de réseaux sociaux et culturels) ».

[9] Fablet D., Les interventions socio-éducatives : comment les définir ?, *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2007/1 (n° 21), 125-137.
[10] Moser H., Wettstein H., Müller E., Willener A., 2004, L'animation socioculturelle : Fondements, modèles et pratiques, Editions ies (traduction de l'allemand).

1.3. Le principe de viabilité socio-économique

Suivant une troisième direction, le projet doit reposer sur des fondations économiques solides et disposer de manière concomitante d'un ancrage économique territorial. Rappelons qu'il s'agit d'un projet affiché par la direction du Festival d'Avignon comme emblématique en économie sociale et solidaire (ESS). Aussi, doit-il respecter quatre principes clés : la non lucrativité ou lucrativité limitée, la libre adhésion, la double qualité (adhésion et participation), la gouvernance démocratique. A ces quatre principes qui marquent le caractère éminemment sociopolitique de l'ESS, viennent s'ajouter deux principes complémentaires :

- D'une part le principe d'impulsion réciprocitaire au travers d'une hybridation des ressources :

. Ressources issues de la réciprocité : source de créativité et expression individuelle et collective tirées du bénévolat et plus largement apports de toutes formes de ressources non monétaires (dons, prêts, échanges de savoirs, connaissances, compétences, …).
. Ressources marchandes permettant un élargissement des champs d'action et des publics touchés par des prestations payantes et des formes positives de discrimination par les prix de l'hébergement et des spectacles.
. Ressources non marchandes au travers de la redistribution (recours aux revenus de transfert pour veiller à l'égalité d'accès aux services rendus) ou de financements hors marché (mécénat, Fondations, …).

- D'autre part le principe de constitution d'espaces publics de proximité qui se fonde sur la création d'espaces associatifs et d'initiatives populaires :

Les formes de proximité et le caractère public et participatif des relations est un gage de l'expression démocratique. De plus, l'intersubjectivité (par opposition à l'anonymat massifié) crée les conditions d'une socialisation collective et un mixage des publics.
Il ne convient donc pas de réduire le principe de viabilité socio-économique à des logiques économique et gestionnaire, référées exclusivement à l'allocation-gestion de ressources, de moyens et de coûts. Il est beaucoup plus pertinent de postuler que dans chaque modèle socioéconomique prédominent les dimensions politiques et sociales du fait associatif institué : le projet associatif (ou coopératif s'il y a lieu) ; le projet social ; le modèle économique.

Dans notre esprit, il est primordial d'ancrer le modèle socioéconomique dans son territoire d'appartenance et son territoire d'adhésion par la mobilisation des acteurs en présence, territoires de coordination et de coopération dans lesquels se font jour les oppositions et se construisent les compromis par l'agencement de formes de proximité et l'usage-valorisation des ressources locales. La gouvernance participative territorialisée du projet concerne une grande partie des structures privées enquêtées, qui sont affiliées à l'ESS, par leur statut associatif[11], leurs valeurs et leurs finalités/objectifs. Une association enquêtée en particulier possède une forme structurelle résiliaire. Il s'agit de l'association employeur APROVA 84, créée en Vaucluse il y a 40 ans, qui fait la promotion, le développement et la formation des associations du département, en d'autres termes en les accompagnant aux différents niveaux, juridique, administratif et éthique. Réseau associatif où siègent au conseil d'administration des représentants d'autres associations, APROVA 84 s'avère le seul centre de ressources des bénévoles associatifs du Vaucluse labélisé par l'Etat pour la formation, et rayonne aussi sur les départements limitrophes en conseils et formation.

[11] Précisons qu'il peut s'agir soit d'associations employeurs, soit exclusivement composées de bénévoles.

1.4. L'action publique territorialisée

Le projet doit impliquer de près ou de loin les acteurs publics territoriaux qui assument des compétences institutionnelles en matière de développement durable et d'aménagement territorial, d'action sociale et culturelle, de développement commercial et touristique, d'économie sociale et solidaire (ESS), de démocratie de proximité.

La fonction première des acteurs publics territoriaux dans la conception et la mise en œuvre du projet se traduisent par des leviers potentiels de financement, en vertu de l'intérêt public porté au projet (au titre de l'intérêt général) et des lignes/enveloppes budgétaires disponibles. Cependant, les vecteurs de la politique publique doivent être en mesure de créer des dynamiques de partenariat territorial endogène, en favorisant les proximités relationnelles et la mise en commun de ressources entre parties prenantes du projet. A cet effet, les acteurs publics territoriaux peuvent créer les conditions institutionnelles de la production de confiance et de légitimation collective, non seulement en suscitant des situations de coordination par domaines d'acteurs clés de type différent, mais aussi en identifiant/attirant/articulant des compétences potentiellement complémentaires[12].

Par conséquent, la gouvernance locale du projet nécessite l'engagement d'acteurs publics territoriaux concernés par le projet, dans la triple fonction de financement, d'intermédiation institutionnelle et de facilitation organisationnelle. Outre trois directions de l'agglomération du Grand Avignon, plusieurs élus de la ville d'Avignon ont ainsi été rencontrés, dont les délégations se recoupaient en partie : « ville écologique et durable, ville nature », « tourisme », « attractivité territoriale et touristique, patrimoine historique et grands événements », « ville citoyenne, démocratique et participative » - l'ESS n'apparaît plus sous cette appellation dans les délégations des adjoints de l'équipe élue en 2020). La CCI Vaucluse (direction du Pôle commerce et tourisme) a aussi été rencontrée en entrevue.

[12] Colletis G., Gianfaldoni P., Richez-Battesti N., 2005, Economie sociale et solidaire, territoires et proximités, *RECMA – Revue Internationale d'Economie Sociale*, n° 296, mai, 8-25.

Tableau 1 : Liste des structures enquêtées et des interlocuteurs

Structure	Interlocuteur
APROVA 84	Noam Cadestin (président bénévole)
Fédération Vaucluse des Centres Sociaux	Salima Ezzahri (déléguée départementale - salariée)
Centre social Espelido (Association)	Laurent Crespin (Directeur) et Sandrine Chaze (réseaux jeunes et échange)
Centre Social d'Orel (Association)	Jerôme L'Hermite (Directeur)
Centre social et culturel de la Rocade (CCAS)	Christophe Le Prieur (Directeur)
Fédération Vaucluse de la Ligue de l'Enseignement	Frédérique Trousson-Vogler (Directrice générale)
Association ECO-LAB'	Natacha Sire (présidente bénévole)
Association Volubilis	Marion Bergé (chargée de mission Salariée)
Agglomération Grand Avignon (Collectivité territoriale - Action publique)	Alphonse Cattino (responsable direction Politique de la Ville - Contrat de Ville) et Marie-José Merlin (Agent de développement pour les quartiers Sud Rocade et SaintChamand d'Avignon, et référent thématiques Jeunesse, Culture)
Agglomération Grand Avignon (Collectivité territoriale - Action publique)	Margot Techec (Chargée de mission Développement économique et touristique)
Agglomération Grand Avignon (Collectivité territoriale - Action publique)	Jean-Philippe Chauvin (responsable Développement Durable)
CCI 84	Nadine Ballofet (Responsable pôle tourisme et commerce)
Festival d'Avignon	Eva Lombart (Administratrice)
Yes We Camp	Maxime Guennoc (Co-fondateur)
OT Grand Avignon	Claire Prost (Directrice)
Vaucluse Provence Attractivité	Alain Gévodant (Manager Pôle Ingéniérie et Territoires, Chef de Projet Filière Tourisme)
Camping Glamour	Carine Ottaviani
CPIE Vaucluse	Céline Lellièvre (Référente)
Lattitudes (association)	Yseult Baumhauer (directrice)
Semailles (association portant des Chantiers d'insertion)	Roger Cornu (président d'honneur)

Association ACTES (étudiants en tourisme d'Avignon Université)	Louis Ribot-Para (Président)
Inter'Asso (Fédération des associations d'étudiants - Avignon Université)	Ihab AQCHMIR (Président)
Ville d'Avignon (Département attractivité territoriale / service développement territorial)	Justine Le Noac'h (cheffe de projet développement territorial)
Ville d'Avignon – conseil Municipal	Isabelle Portefaix (adjointe à la ville écologique et durable, ville nature)
Ville d'Avignon – conseil Municipal	Sébastien Giorgis (adjoint à l'attractivité territoriale et touristique, patrimoine historique et grands événements)
Ville d'Avignon – conseil Municipal	Marc Simelière (conseiller municipal, tourisme)
Association Les Francas Vaucluse	Franck Meseguer (directeur départemental)
Association CDJSF	Vincent Clavaud (administrateur)

Nous avons pris le soin de distinguer, dans la phase de conception du protocole d'enquête, les structures/organismes enquêtés (acteur collectif et interlocuteur qui est parlé) des interlocuteurs individuels (acteur individuel doté de subjectivité et qui exprime par là même des idées propres). Certes nos interlocuteurs ont été retenus eu égard à leur représentativité dans la structure ou l'organisme. Au travers d'entretiens semi-directifs, méthode laissant une liberté de parole à l'enquêté.e, nous nous sommes rapprochés des personnes qui nous paraissaient les plus à même de nous apporter des informations en rapport avec l'objet traité, notamment par leur ancienneté ou par le poste de responsabilité occupé. Toutefois, ces précautions n'entravent pas les jugements de valeur personnels (partiaux et partiels) et les représentations héritées de trajectoires singulières. Ce qui peut apparaître, dans une démarche d'objectivation, comme des biais méthodologiques liés à des scories identitaires, s'est révélé riche d'enseignements et de projections dans les dimensions textuelles et symboliques de l'élocution.

2. Le guide général d'entretiens

Elaboré au cours de réunions méthodologiques entre février et mai 2020, le protocole d'enquête s'est appuyé sur un guide général d'entretiens ayant pour fonction d'appréhender les pratiques discursives de nos interlocuteurs dans une double perspective de recueil de données :

- une perspective sémiologique au travers de signes transmis et de représentations de réalités perçues ou vécues, de mots et expressions se rattachant à une affirmation, un jugement, une intention, … ;
- une perspective sémantique reposant sur les contenus d'entretiens faisant ressortir des descriptifs de situations coordonnées, des initiatives relatées, des suggestions de supports de coopérations et de montages collaboratifs …

Ce guide, partagé par les quatre chercheurs qui ont conduit ces entretiens, n'a jamais été utilisé de manière rigide, de manière à laisser se développer la parole des interlocuteurs, et à ne pas brider le jeu des associations d'idées et des enchaînement logiques. Mais il a constamment

permis de baliser les interventions et les relances des enquêteurs quant au champ informatif qu'il s'agissait de couvrir.

2.1. Le champ d'action habituel hors projet du Festival

Présentation de la structure et Thèmes d'action
[Intitulés et contenus des actions récemment conduites ; axes stratégiques d'intervention ; projets visés et à venir, politiques de l'organisation]

ESS
[Statut juridique de l'organisme ; gouvernance ; ressources marchandes/non monétaires, lucrativité ; adhésion/intégration ; points de vue sur l'ESS et les politiques culturelles localement/plus généralement]

Rapport au territoire Grand Avignonnais
[Points forts/faiblesses/avantages/menaces/opportunités sur les plans politiques, économiques, touristiques, urbanistiques, culturels et sociaux, paysagers et techniques ; dans quelle mesure le territoire est facilitateur/propice pour l'action ; historique de l'implication dans le Grand Avignon ; définition du territoire en 6 mots]

Territoires d'action hors Grand Avignon
[Territoires d'action, limites spatiales des actions, localisation ; historique de l'implication dans tel ou tel territoire ; espaces nouveaux/à venir/désirés pour l'action ; points forts/faiblesses/avantages/menaces/opportunités sur les plans politiques, économiques, touristiques, urbanistiques, culturels et sociaux, paysagers et techniques des territoires d'action ; dans quelle mesure ces territoires autres sont facilitateurs/propices pour l'action ; définition de chacun des territoires concernés en 6 mots]

2.2. B. Le projet et le Festival

Réactions à l'exposé du projet
[Ce qui intéresse/indiffère/désintéresse/questionne/dérange ; ce que cela induit comme idées]

Rapport au Festival
[Point de vue sur le Festival, son travail, ses orientations, son histoire, sa programmation]

2.3. Les motifs de participation/intérêt au projet du Festival

Relations, liens avec le Festival (proximités physique/géographique, institutionnelle, organisationnelle et sociale - modèles domestique et connexionniste)
[Caractérisation des relations avec le Festival : avantages ou problèmes relationnels ; partenariats et projets communs passés/avortés/à venir/désirés ; personnes/services du Festival avec lesquelles un lien de travail/interpersonnel est marqué/souhaité ; relations personnelles ; habitudes et modalités de travail avec le Festival]

Rapport à la dimension axiologique/éthique et politique du projet (proximités institutionnelle et cognitive - modèle civique)

[Point de vue sur le projet dans sa capacité à servir l'intérêt collectif/général ; références/rapport à l'écologie, la question sociale, la transition écologique et solidaire à Avignon et plus généralement ; avis sur le rôle de la culture et du tourisme dans le développement local/durable]

Rapport à la dimension créative et innovative du projet (proximités cognitive et sociale - modèle de l'inspiration)
[Attentes vis-à-vis du projet et capitalisations envisagées sur le plan de l'expérience en termes cognitifs : nouveaux savoirs, connaissances, compétences ; lieux/projets-supports du réemploi des acquis envisagés/prévus]

Rapport à la dimension marchande du projet (proximités cognitive et connexionniste - modèle marchand)
[Attentes vis-à-vis du projet et capitalisations envisagées sur le plan de l'expérience en termes de retour sur investissement (monétaire, non-monétaire) : gains attendus (marchands et d'image) ; désir ou non de lucrativité/rentabilité ; publicisation/commercialisation du projet ; préférences en termes de modèles économiques ; constitution d'un réseau de partenaires socio-économiques]

Rapport à la dimension technique/technologique du projet (proximité organisationnelle et modèle productif)
[Attentes/positions vis-à-vis du projet en termes de fonctionnement technique/technologique et de mode de gestion du projet et de l'hébergement à venir ; points de vue sur le lieu d'implantation ; le type d'hébergement à développer ; les modalités pratiques du séjour sur place]

2.4. Partenaires de l'action hors projet

Partenaires de l'action
[Noms des partenaires/ financeurs/réseaux/labels]

Logiques des partenariats
[Sujet du partenariat ; historique et motifs du partenariat ; localisation des partenaires ; fréquence des rencontres in visu, autres modalités de travail et de rencontres ; avantages ou problèmes relationnels ; points communs et points de différences avec chaque partenaire]

2.5. Le bilan sur le projet du festival

Identification d'acteurs potentiels pour le projet par l'informateur – relais
[Qui/quelle organisation apparaît clef pour le projet ; à quel titre, pourquoi/comment l'associer ; caractérisation des relations : avantages, problèmes relationnels ; contacts]

Retour sur le projet
[Craintes, espoirs, attentes, désillusions]

Le matériau que constitue le volume des 32 entretiens, d'une durée d'1h à 1h30, est censé révéler un ensemble de termes, propositions, questionnements, problématiques, comme supports à la réflexion sur la faisabilité et l'opérationnalité territoriale du projet. Nous y

trouvons des significations permettant d'apporter, dans la complexité du projet tel qu'il est formulé, des éclaircissements ou au contraire des réfutations aux interrogations suivantes :

- Le projet considéré comme une innovation sociale relève-t-il d'une construction institutionnelle de gouvernance partenariale, d'une logique rationnelle reposant sur les intérêts et motifs des agents impliqués et/ou d'un processus interactif esquissé par les stratégies subjectives et intersubjectives d'acteurs sociaux ?
- Le projet peut-il constituer un support-objectif de mise en réseau territorial ? Ce réseau territorial est-il envisageable en fonction des proximités réelles et potentielles entre acteurs sélectionnés dans l'enquête ? Quelles formes de proximité peut-elle être identifiées ? Quelles ressources territoriales ont-ils en commun ou peuvent-ils partager ? Ressources complémentaires ? Ressources monétaires, humaines, matérielles, … ?
- Conjointement, ces acteurs ont-ils ou peuvent-ils nouer des conventions établies sur des modèles d'ordre légitime justifiant leur(s) action(s), leur(s) position(s) et leur(s) pratique(s) ? Sur un modèle à proprement parler ou résultant de plusieurs modèles ? Quels répertoires de valeurs sont-ils perceptibles et discernables ? Quels types de compromis peut-on mettre en lumière ?

Troisième Partie : Etablir des conventions territoriales sur des proximités et l'engagement de ressources

Nous proposons une approche territoriale des rapports entre le festival d'Avignon et les organismes publics / structures privées composant notre échantillonnage de l'enquête, tout en ne perdant pas de vue que notre sujet est centré sur le projet de lieu d'hébergement alternatif éphémère que tente d'imaginer la direction du Festival. La coordination effective ou esquissée entre acteurs autour du projet repose sur des proximités réelles ou potentielles et sur la mise en commun et le partage de ressources complémentaires. Pour autant, la coordination suppose de la part des acteurs une recherche de compromis à trouver dans l'élaboration du projet, afin de déboucher sur des conventions territoriales.

1. Se coordonner par les proximités et l'usage de ressources

Dans un premier temps, nous devons présenter les deux grilles d'analyse retenues, à la fois pour saisir les formes de proximité entre entités et entre acteurs individuels, et repérer les ressources mobilisées-mobilisables à valoriser au sein des modes de coordination.

1.1. Le territoire comme construit social

Le projet s'inscrit dans un contexte territorial, le territoire pouvant être considéré en premier ressort comme l'espace institué et organisé, à ne pas confondre avec l'espace administratif. Le territoire est défini par Pecqueur (2000)[13] comme « un concours d'acteurs, ancré dans un espace géographique délimité (même si la frontière peut être floue et provisoire) qui vise à identifier puis tenter de résoudre un problème ou de bénéficier d'un avantage jugé comme partagé par les acteurs ». Le territoire pertinent dans lequel le projet permettrait de favoriser les participations d'acteurs différenciés ne peut se confondre à un espace physique, ni même à un espace géographique. Ainsi, à la suite de Colletis et Pecqueur (2005)[14], le territoire est à appréhender comme une organisation complexe instituée, donc socialement construite et résultat de processus particuliers de coordination d'acteurs, en tenant compte des sentiments d'appartenance et des actes d'adhésion exprimés. Pour notre objet de recherche, nous pouvons spécifier en le catégorisant de « territoire de projet », territoire consentant d'exercer une double rationalité contingente, qui rend compatible le présent et le passé, et collective par la convergence des intérêts en direction du projet (Duez, 2011, p.744)[15].

Le projet participe d'un processus de développement territorial, dont on peut souligner, en nous référant à Torre (2015)[16], trois caractères significatifs :

- Un mode de gouvernance territoriale multi parties prenantes, qui doit inclure dans notre cas des collectivités territoriales, des entreprises productives, des organismes consulaires, des associations et des organisations représentatives de la société civile.

[13] Pecqueur B., 2000, *Le développement local*, La Découverte, Paris.
[14] Colletis G., Pecqueur B., 2005, Révélation de ressources spécifiques et coordination située, *Economie et Institution*, n°6-7, 1er et 2ème semestres, 51-74.
[15] Duez Ph., 2011, « La place de l'économie des territoires dans la construction d'une théorie générale intégrant l'espace », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine – RERU*, 4, octobre, 735-764.
[16] Torre A., 2015, Théorie du développement territorial, *Géographie, Economie, Société*, n°3, Vol.17, 273-288.

- L'intensité et les contenus des liens de coordination entre différents acteurs dépendent de leurs représentations ainsi que de leurs pratiques sociales et institutionnelles. Ils révèlent les logiques dynamiques d'innovation socio-territoriale.
- Les problématiques contemporaines d'exploitation, de rareté et d'usure des espaces naturels introduisent les questions d'usage des ressources, d'aménagement territorial d'attractivité, en rapport tout autant avec l'économie touristique et résidentielle qu'avec l'action sociale et l'économie sociale.

Aussi, peut-on avancer que le territoire de projet se révèle à la lumière des dynamiques d'acteurs locaux dans des situations de coordination située. Le développement territorial qui en découle possède un caractère endogène ou autocentré. Le développement endogène repose sur des acteurs « autochtones » ou « indigènes », qui possèdent des capacités cognitives, constitutives d'un « milieu » socioculturel, à révéler des ressources générique-spécifiques et à valoriser des facteurs-actifs pouvant aller jusqu'à une requalification du territoire. Le développement autocentré relève d'un attachement plus intense au territoire. L'enracinement des ressources naturelles et humaines à leur territoire d'adhésion parallèlement à l'impossible dissociation de l'actif-produit à son territoire de valorisation préfigurent un encastrement territorial des actants-activités. Les maillages, tissés au fil du temps entre acteurs fondus dans le territoire (voir confondus au territoire), sont constitutifs de nœuds de proximité géographique, institutionnelle, organisationnelle, sociale et cognitive. La force de l'enracinement et l'épaisseur des maillages procurent au territoire des avantages différenciatifs.

1.2. Les proximités à l'origine de la coordination

Le premier ensemble de résultats attendus de l'enquête relève de ce que Duez (2011, p.745) qualifie de sémantique des situations. Quelles sont les capacités cognitives collectives mises en œuvre ou à mettre en œuvre pour que se profilent, se développent, se renforcent des modes de coordination en lien avec le projet ? Quelles actions collectives situées peuvent faciliter la présence de modes coordination ? Il nous faut tenir compte de l'environnement et du contexte marqués par les liens structurels ou personnels existants/inexistants entre les acteurs-interlocuteurs de l'enquête et le Festival d'Avignon. Et parallèlement, il convient aussi de prendre en considération les logiques de partenariat implémentées hors projet.

Dans l'objectif de cerner les modes de coordination réelle ou envisagée, nous allons appliquer la grille d'analyse « proximiste » (Pecqueur, Zimmermann (dir.), 2004 ; Zimmermann, 2008 ; Boschma, 2005 ; Boschma, Frenken, 2010 ; Stimson, 2014 ; Torre, 2014)[17], afin de mettre en exergue les formes prises par la proximité structurelle et relationnelle entre d'un côté les acteurs-interlocuteurs de l'enquête et, de l'autre, le Festival d'Avignon et le projet. Nous

[17] Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (dir.), 2004, *Economie de proximités*, Hermes Lavoisier, Paris.
Zimmermann J.-B., 2008, Le territoire dans l'analyse économique. Proximité géographique et proximité organisée, *Revue française de gestion*, 4, n°184, 105-118.
Boschma R., 2005, Proximity and Innovation: A critical Assessment, *Regional Studies*, 39: 1, 61-74.
Boschma R., Frenken K., 2010, The spatial evolution of innovation networks: a proximity perspective, Boschma R. and Martin R. (ed.), *The handbook of Evolutionary Economic Geography*, Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing Limited.
Stimson R. J., 2014, Proximity and endogenous regional development, Torre A., Wallet F. (ed.), 2014, *Regional Development and Proximity Relations*, Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing Limited, 47-93.
Torre A., 2014, Proximity relations as the heart of territorial development processes: from clusters, spatial conflicts and temporary geographical proximity to territorial governance, Torre A., Wallet F. (ed.), 2014, *Regional Development and Proximity Relations*, Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing Limited, 94-134.

procéderons de manière identique avec les partenaires hors projet. Précisons qu'à l'opposé symétrique des formes repérées de proximité peuvent s'exprimer des éloignements ou des vides relationnels, sinon même des tensions héritées de situations d'action antérieures. Les premiers éléments tirés de l'enquête tendent à attester d'une absence, d'un manque ou d'une distanciation de rapports institués entre organismes/structures enquêtés et Festival d'Avignon. Cet état de fait peut s'accompagner paradoxalement de liens tissés aux niveaux professionnels interindividuels ou interpersonnels extraprofessionnels. Mais dans un certain nombre de cas, il apparaît au contraire qu'aucun lien ne préexiste.

Cinq formes de proximité ont donc été identifiées et conceptualisées, constituant une grille d'analyse nous permettant de comprendre dans quelle mesure ces formes sont explicatives des interdépendances, interactions et situations de collaboration.

La *proximité géographique* découle tout d'abord d'une proximité spatiale favorisant l'agglomération d'acteurs, le raccourcissement des distances physiques et des temps de circulation. Elle facilite à un autre niveau les interactions face-to-face temporaires ou permanentes entre acteurs co-localisés, et crée par là même un terrain propice à des apprentissages interindividuels, croisés ou collectifs effectifs. Toutefois, les potentialités d'innovation sociale de la proximité géographique sont fonction des postures stratégiques des acteurs en présence, de leur perception de l'environnement, de leurs comportements coopératifs ou opportunistes, de leurs capacités relationnelles. D'autre part, les technologies d'information et de communication (TIC) favorisent certes les possibilités d'interaction, en multipliant les supports de communication et de connexion entre les individus, mais encore faut-il qu'elles soient activées. Aussi, pour le projet d'hébergement éphémère, la proximité géographique peut-elle être perçue en tant que potentiel relationnel, pouvant être recherchée ou évitée. Elle revêt là un caractère très localisé et temporaire, tout en ouvrant des perspectives relationnelles plus larges par les apprentissages pratiques qu'elle permet.

La *proximité institutionnelle* (approche institutionnaliste) se matérialise par l'imposition ou l'adoption commune de normes institutionnelles formelles (normes légales, charte, règlements, standards) et informelles (valeurs culturelles et éthiques, codes de comportement et de communication), qui ont non seulement une forte influence sur les modes de coordination mais impriment aussi des logiques d'appartenance et d'adhésion. Ces normes cimentent les interdépendances fonctionnelles dans la double dimension politique et axiologique des modes de coordination entre organismes / structures enquêtés et partenaires privés-publics d'une part, festival d'Avignon et entité-projet du festival d'autre part.

La *proximité organisationnelle* (approche interactionniste) repose sur des supports formels d'organisation (procédures de gestion, protocoles d'action, outil d'évaluation, méthodes et contrôle) et suscite, au travers d'agencements particuliers de règles et de rôles (Bernoux (1990), Crozier et Friedberg (1977)[18]), des arrangements organisationnels et des alliances stratégiques ponctuelles entre acteurs. Ces arrangements et alliances impliquent nécessairement des adaptations de normes au regard des situations concrètes, permettent de réduire les incertitudes opérationnelles, et engendrent de l'autonomie d'action.

[18] Bernoux Ph., 1990, *La sociologie des organisations*, Le Seuil, Paris.
Crozier M. et Friedberg E., 1977, *L'Acteur et le Système*, réédition Seuil 1992, coll. « Points essais », Paris.

La *proximité sociale* se réfère à l'encastrement des relations entre acteurs dans un contexte social[19], affectant ainsi les résultats ou les effets espérés de l'action collective menée. Les relations encastrées socialement donnent lieu à de la confiance mutuelle sur la base de liens amicaux et professionnels, d'accointances personnelles, établis sur des expériences communes répétées et sur des objectifs atteints. Un déficit de confiance mutuelle freine donc l'engagement des acteurs en présence. Par contre, la formation de réseaux socioprofessionnels (voir même de communautés professionnelles) est l'expression d'une confiance encastrée (Laurent, 2019, pp.30-34)[20]. Les réseaux et communautés facilitent ainsi les échanges de connaissances et les rapports de réciprocité, jusqu'à constituer un capital social générateur de processus d'apprentissage collectif et d'innovation sociale. Exprimer ou donner des « marques de confiance » participe à tisser des liens sociaux, jusqu'à créer un « climat de confiance » favorisant les interactions sociales.

La *proximité cognitive* se rapporte à la capacité des acteurs à transmettre et à partager de nouvelles connaissances et compétences, se traduisant par des aptitudes de communication, d'interprétation et de percolation. Deux conceptions complémentaires de la proximité cognitive peuvent présider aux modes de coordination (Nooteboom, 2001)[21] : la première se rapporte à la diffusion de l'information (rapidité de captation et « d'absorption ») ; la seconde se focalise sur les processus d'apprentissage interindividuels et collectifs (mutualisation de connaissances et de savoirs-faire), qui peuvent s'expliquer par l'intercompréhension conciliant les positions et rapprochant les comportements. Les processus d'apprentissage sont générateurs d'innovations incrémentales et de compétences organisationnelles.

Tableau 2 : les proximités à l'origine de la coordination	Organisme /structure enquêté	Interlocuteur-trice en entretien
Acteurs privés en coordination réelle ou envisagée	Forme(s) de proximité	Forme(s) de proximité
Acteurs publics en coordination réelle ou envisagée	Forme(s) de proximité	Forme(s) de proximité
Festival d'Avignon	Forme(s) de proximité	Forme(s) de proximité
Projet de lieu éphémère d'hébergement	Forme(s) de proximité	Forme(s) de proximité

1.3. L'usage des ressources à l'origine de la coordination

Colletis et Pecqueur (2018, p.998)[22] entendent « une ressource non pas tant comme un facteur de production dont un territoire serait doté (ou non), mais comme le résultat d'une construction /combinaison issue de la volonté et des activités humaines ». Les ressources constituent ainsi

[19] Granovetter Mark 1985, Economic action and social structure: the problem of embeddedness, *American Journal of sociology*, 91 (3), 481-510.

[20] Laurent E., *L'économie de la confiance*, La Découverte, Paris.

[21] Nooteboom B., 2001, *Learning and innovation in organizations and economies*, OUP Oxford.

[22] Colletis G., Pecqueur B., 2018, Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. Le rôle de la proximité géographique, *Revue d'Economie Régionale & Urbaine* (RERU), 5, décembre, 993-1011.

une réserve, un potentiel latent ou virtuel (Colletis, Pecqueur, 2005, p.55)[23] mais aussi des règles et pratiques peu ou non codifiées. La révélation des ressources ne se réduit pas simplement à des données tangibles exploitables en fonction de leurs coûts comme dans l'approche économique spatiale. Elle est intrinsèquement liée aux perceptions et intentions qu'en n'ont les acteurs. Nous adoptons la trame proposée par Colletis et Pecqueur (2018, p.998-999), présentant les quatre propriétés d'une ressource territoriale.
La première propriété réside dans sa « nature de potentialité ». Il convient d'identifier une ressource et par là même la révéler comme ressource collective, qui n'existe qu'en raison d'un problème commun à résoudre ou d'un projet commun à porter par un collectif d'acteurs concernés. Ce qui nécessite un « diagnostic territorial » construit sur une vision partagée du problème ou du projet commun.

La seconde propriété relève de son « caractère caché ». La visibilité d'une ressource ressort d'un « dialogue partagé » sur le problème ou projet commun, impliquant une intentionnalité des acteurs concernés à participer à « une opération de dévoilement inattendu à la suite d'un processus collectif de production de représentations partagées du territoire ».

La troisième a trait à la « spécificité » de la ressource. Les milieux socio-institutionnel, socioculturel, socioprofessionnel, interfèrent sur la valeur associée et reconnue aux ressources. C'est pourquoi elles revêtent une qualité fondamentalement attachée à leur territoire d'existence et d'émergence (pouvant aller jusqu'une qualification ou un marquage territorial).

La quatrième propriété se rapporte au degré de renouvelabilité de la ressource. Certaines ressources du patrimoine naturel sont épuisables, alors que d'autres peuvent être considérées comme inépuisables à long terme (patrimoine historique) ou encore substituables-dépassées-recomposables au fil du temps (ressources humaines). Renouveler une ressource territoriale suppose donc de la part d'acteurs engagés sur un projet commun de faire preuve d'une volonté d'expérimentation et d'une « imagination créative », dans l'esprit non pas de conservation mais d'innovation.

Par conséquent, à la suite de Colletis, Pecqueur (1993)[24] et Benko, Pecqueur (2001)[25], il importe de discerner les ressources de par leur caractère générique ou spécifique :

- Les ressources génériques possèdent la propriété d'être facilement utilisables et transférables sur un plan technique, indépendamment de leur espace de dotation : main-d'œuvre non qualifiée et non utilisée ; stock de capital sous forme d'épargne liquide et non utilisée (thésaurisée) ; gisements en matière première non exploités ; information disponible sous forme codifiée mais non utilisée. Les contraintes s'avèrent alors d'ordre technologique et économique (opportunités/coûts).
- Les ressources spécifiques sont difficilement ou non transférables. De telles ressources se matérialisent par des installations matérielles, des règles et savoirs-connaissances tacites, des valeurs culturelles enracinées, et reposent un principe d'équivalence réciprocitaire. La réciprocité développe des relations fondées sur des apprentissages collectifs, des liens de

[23] Colletis G., Pecqueur B., 2005, Révélation de ressources spécifiques et coordination située, *Economie et Institution*, n°6-7, 1er et 2nd semestres, 51-74.
[24] Colletis G., Pecqueur B., 1993, Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine (RERU)*, n° 3, 489-508.
[25] Benko G., Pecqueur B., 2001, Les ressources de territoires et les territoires de ressources, *Finisterra*, XXXVI, 71, 7-19.

confiance, de considération, des combinaisons de connaissances, de la reconnaissance mutuelle et de l'interconnaissance.

Les ressources territoriales se transforment en facteurs à travers leur usage dans un processus de production de biens ou de services en lien avec le projet. Elles peuvent aussi engendrer des actifs composant le projet au travers d'échanges marchands monétarisés (contrat-prix-prestations-produits), non marchands monétarisés (subventions publiques ou privées, mécénat et financement par projet, dons monétaires), non marchands non monétarisés (bénévolat, volontariat, mises à disposition et prêts d'équipements et de locaux, dons non monétaires). Puisque les processus de valorisation des ressources correspondent à leur transformation en facteurs ou en actifs, François *et al.* (2013)[26] opposent les deux dynamiques de banalisation et de spécification des ressources. La valorisation par banalisation des ressources territoriales se traduit par leur transformation en facteurs et actifs génériques : prépondérance de la valeur d'échange prix/coût, standardisation et appauvrissement des ressources. La valorisation par spécification des ressources territoriales se traduit par leur transformation en actifs/facteurs spécifiques : fort attachement à la valeur d'usage, aux conditions de l'usage des facteurs-actifs, à leur qualification, à leur singularité et à leur complexité.

Le projet de lieu d'hébergement alternatif éphémère nous semble rassembler, dans l'esprit de ses concepteurs, toutes les conditions requises pour interroger les contributions possibles en ressources territoriales identifiables au sein des organismes / structures enquêtés, tout en les distinguant des contributions propres des interlocuteurs-trices. Il apparaît une prédominance de propositions allant dans le sens d'une valorisation par spécification des ressources territoriales. Le traitement croisé des entretiens viendra confirmer ou relativiser cette première appréciation.

Tableau 3 : l'usage des ressources à l'origine de la coordination	Organisme /structure enquêté	Interlocuteur-trice en entretien
Festival d'Avignon	Identification et valorisation de ressources	Identification et valorisation de ressources
Projet de lieu éphémère d'hébergement	Identification et valorisation de ressources	Identification et valorisation de ressources

Les modes de coordination espérés, esquissés ou concrétisés entre différentes catégories d'acteurs donnent de l'épaisseur et du sens au territoire, tel qu'il est perçu ou tel qu'il est investi. Il s'agit là d'un territoire façonné et activé. Si la détermination de formes de proximité et la mise en évidence de processus d'identification - valorisation des ressources permettent de répondre à la question du pourquoi les acteurs se coordonnent, les conventions territoriales établies (et plus encore si elles donnent vie à des formes instituées voire institutionnalisées) sont censées apporter des réponses au comment.

2. Des conventions territoriales sont-elles possibles ?

Qu'entend-on par convention et que peuvent bien signifier les conventions territoriales dans le cadre de notre recherche ? Les conventions territoriales relèvent d'une part de représentations collectives, qui fondent des anticipations sur la qualification de la coordination entre acteurs territoriaux, et d'autre part d'une recherche commune de règles-dispositifs ou règles-outils afin

[26] François, H., Hirczak, M., Senil, N., 2013, De la ressource à la trajectoire : quelles stratégies de développement territorial ?, *Géographie Economie Société*, n°3, vol.15, 267-284.

de lever les incertitudes associées à la coordination territoriale. Conventionner, c'est donc tomber d'accord ou convenir d'un accord localisé.

2.1. Des investissements de forme aux conventions territoriales

En nous référant à Salais (1989, p.213)[27], une convention se définit comme « un ensemble d'éléments qui, à tout instant, pour les participants à la convention, vont ensemble et sur lesquels, par conséquent, ils partagent un commun accord. Mais ce commun accord ne procède pas d'une écriture préalable où chaque détail serait explicité et qui reflèterait, de part et d'autre, une rationalité et intentionnalité identique et consciente d'elle-même. Une convention est un système d'attentes réciproques sur les compétences et les comportements, conçus comme allant de soi et pour aller de soi … (donc) efficace … La convention est (…) une forme qui permet de coordonner des intérêts contradictoires qui relèvent de logiques opposées, mais qui ont besoin d'être ensemble pour pouvoir être satisfaits ». Si tout contrat nécessite l'établissement au préalable d'un cadre commun, d'un compromis, ou en d'autres termes une « convention constitutive », une convention ne peut s'assimiler ni à un contrat, ni à une contrainte (Favereau, 1989)[28].

Partant de l'idée synthétique de convention comme « système d'attentes réciproques concernant les compétences et les comportements des autres » (Salais, Storper, 1993, p.31)[29], nous considérons que les acteurs territoriaux, qui envisagent ou ambitionnent de se coordonner dans un contexte d'incertitude autour d'un projet commun, doivent réaliser des « investissements de forme ». Appréhendés par la mise en œuvre de codes, règles, valeurs et normes (Thévenot, 1989, pp.157-158)[30], des investissements de forme se réfèrent aux opérations qui doivent être engagées par les acteurs, afin d'objectiver leurs attentes réciproques « par l'établissement de relation d'équivalence » (Eymard-Duvernay, 1989, p.334)[31]. En d'autres termes, « Les investissements de forme ont la capacité de créer un langage commun entre les différentes parties prenantes et les conduisent à envisager l'avancée du projet à partir de représentations symboliques similaires » (Pichault, 2013,p.156)[32].

Aussi, à la suite de Boyer (2006, p.47)[33], on peut considérer l'acteur comme sujet moral et politique en capacité de se repérer et d'intervenir dans « *la construction des règles et des procédures qui rendent possible la coordination* ». Cette rationalité interprétative, à travers laquelle les acteurs appréhendent leur environnement et légitiment leurs actions, est à l'origine d'une pluralité de modes de coordination (Ménard, 2006, p.71)[34]. En conséquence, l'effectivité de la coordination implique le dépassement de « controverses » au sein même des rapports préexistants ou possibles entre acteurs et festival d'Avignon. Les modalités de la coopération

[27] Salais R., 1989, L'analyse économique des conventions de travail, *Revue Economique*, Vol. 40, n°2, 199-240.
[28] Favereau O., 1989, Marchés internes, marchés externes, *Revue Economique* n°2, Vol. 40, 273-328.
[29] Salais R., Storper M., 1993, *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, Editions de l'EHESS, Paris.
[30] Thévenot L., 1989, Equilibre et Rationalité dans un univers complexe, *Revue Economique*, Vol. 40, n°2, 147-197.
[31] Eymard-Duvernay F., 1989, Conventions de qualité et formes de coordination, *Revue Economique*, Vol. 40, n°2, 329-359.
[32] Pichault F., 2013, *Gestion du changement. Vers un management polyphonique*, De Boeck, Bruxelles.
[33] Boyer R., 2006, L'économie des conventions 15 ans après. Un point de vue à partir de la théorie de la régulation, Eymard-Duvernay F. (dir.*), L'économie des conventions. Méthodes et résultats. Tome I : Débats*, La Découverte, Paris, 45-66.
[34] Ménard C., 2006, Peut-on se passer des conventions ?, Eymard-Duvernay F. (dir.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats. Tome I : Débats*, La Découverte, Paris, 67-75.

attachées au projet exigent donc des temps de « négociation », des « épreuves » relationnelles à surmonter dans l'exploration de « compromis ».

Comprendre les accords conclus dans des situations données et mettant en présence des personnes appartenant à des organisations ou des groupes dissemblables doit nous conduire à identifier les principes d'équivalence fondant ces accords, tout principe d'équivalence acceptant ses propres contraintes de justice ou de ce qui est retenu comme juste par les personnes s'y rapportant (identification commune). Différentes formes de généralités, les « *cités* » ou les « *mondes* », font chacune référence à un bien commun considéré comme tel à part entière par les personnes et permettant de spécifier une diversité d'ordres justifiables entre les personnes (Boltanski, Thévenot, 1991, pp.27-28)[35]. Les « cités » ou les « mondes » représentent ainsi des modèles d'ordre légitime.

Tableau 4 : Les « cités » conventionnalistes

Modèles d'ordre légitime	Valeurs octroyées par les personnes
Cité inspirée	Valeurs artistiques, de créativité et d'innovation
Cité domestique	Valeurs communautaires, interpersonnelles et traditionnelles
Cité de l'opinion ou du renom	Valeurs d'estime et de réputation
Cité civique	Valeurs démocratiques, de citoyenneté, de solidarité et d'équité
Cité marchande	Valeurs utilitaristes et opportunistes basées sur l'intérêt personnel
Cité industrielle	Valeurs de performance technique, d'efficacité et d'efficience
Cité par projet	Valeurs de médiation, communicationnelles, connexionnistes, résiliaires

Source : créé à partir de Boltanski et Thévenot (1991) ; Boltanski et Chiapello (1999)[36]

A chaque modèle d'ordre légitime correspond un principe de légitimité de l'action, qui peut :

- se définir comme un principe évoqué ou appuyé par les interlocuteurs-trices en entretien (considéré.e.s comme agents situés dans un organisme ou une structure d'appartenance), en vertu duquel elles/justifient leur(s) action(s), leur(s) position(s) et leur(s) pratique(s) ;
- se repérer au travers d'un répertoire de valeurs homogènes, auquel se rapportent les interlocuteurs-trices pour établir des équivalences relationnelles et s'accorder sur le sens de leurs interactions.

2.2. La recherche de compromis comme condition nécessaire à la coopération

La recherche de compromis entre organismes / structures enquêtés et le festival d'Avignon / projet de lieu d'hébergement éphémère suppose de cerner les modèles d'ordre légitime de chaque interlocuteur-trice en entretien, modèles à travers lesquels les acteurs situés justifient leur(s) action(s), leur(s) position(s) et leur(s) pratique(s) vis-à-vis du festival d'Avignon et du projet. A la suite de Boltanski, Thévenot (1991) et Boltanski, Chiapello (1999), une grille de

[35] Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification*, Métaillé, Paris.
[36] Boltanski L., Chiapello E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, NRF Essais, Gallimard, Paris.

six modèles d'ordre légitime peut être avancée, qui nous permettra d'examiner les compromis qui transparaissent ou qui se dégagent clairement.

(1) Le modèle civique tend à rendre préalable à toute interaction la recherche de l'intérêt collectif (propre à l'économie sociale et solidaire) ou de l'intérêt général (propre à l'économie publique), qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs socio-politiques, et privilégie les valeurs de dévouement, de solidarité, d'équité sociale ou de redistribution économique.

(2) Le modèle domestique tend à rendre préalable à toute interaction la recherche de liens interpersonnels (le milieu) et traditionnels (la famille), qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs communautaires (trajectoire commune, proximité de désirs et/ou de besoins), et privilégie les valeurs de confiance, d'honneur, de subordination, de devoir.

(3) Le modèle de l'inspiration tend à rendre préalable à toute interaction un intérêt cognitif – la recherche d'un partage d'un savoir, de connaissances et de compétences – qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs d'invention et de communication, et privilégie à la fois les valeurs d'expérimentation, de créativité et d'innovation.

(4) Le modèle marchand tend à rendre préalable à toute interaction la recherche de l'intérêt individuel, qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs concurrentiels et de profitabilité, et privilégie les valeurs individualistes correspondant à l'opportunisme, l'esprit de compétition, la captation de valeur économique, les rapports de force économique.

(5) Le modèle productif tend à rendre préalable à toute interaction la recherche de l'intérêt technique et productif, qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs fonctionnels et gestionnaires, et privilégie les valeurs d'efficience et d'efficacité technico-économique.

(6) Le modèle connexionniste tend à rendre préalable à toute interaction la recherche d'intérêts partagés et résiliaires, qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs de collaboration, de projection et de conciliation, et privilégie les valeurs relationnelles et d'intercompréhension.

Les acteurs doivent en passer par des controverses et traverser des épreuves qui nécessitent, pour être traitées dans une situation réelle de coordination, d'exprimer non seulement des prétentions rattachées à un ou plusieurs modèles d'ordre légitime, mais également afficher des références à différents objets matériels et immatériels (signes, codes, routines, …) d'un ou plusieurs modèles d'ordre légitime. L'épreuve est considérée comme le moment où une incertitude sur la coexistence ou la cohérence des valeurs des uns et des autres est mise en question, et où cette incertitude va être résorbée par une confrontation avec des prétentions et des objets. Trois situations-types doivent nous servir de balises au cours du traitement des entretiens :

- les situations homogènes dans lesquelles les prétentions et les objets relèvent d'un modèle d'ordre légitime (statiques et peu conflictuelles) ;
- les situations composites en raison de la présence de prétentions et d'objets de plusieurs modèles d'ordre légitime (statiques et conflictuelles) ;

- le passage d'une situation à une autre (processus dynamique et mises en tension). En cas de rapprochement de principes de légitimité relevant de modèles différents, les acteurs/sujets entrent en dispute :

- le principe qui vaut dans une situation, pour ne pas être remis en cause, peut nécessiter une épuration des traces de grandeurs alternatives en exigeant des acteurs/sujets qui ont introduit la référence à un autre principe qu'ils la retirent.
- si le principe sur lequel les acteurs/sujets se règlent ne convient pas ou plus, un changement du principe d'ordonnancement de la situation peut déboucher sur un conflit dont la résolution passe par l'adoption d'un autre principe liée à la capacité de l'un des acteur/sujets à l'imposer par la négociation ou par la force.
- certaines situations acceptent des compromis entre principes, correspondant à l'imbrication de plusieurs modèles d'ordre légitime, ces situations hybrides étant par essence toujours fragiles car chaque acteurs/sujet fait comme s'il existait un principe d'équivalence supérieur aux principes d'équivalence rapprochés (ce type de situation fait référence aux croyances sociales comme vecteurs de convergence des acteurs ; Orléan, 2002[37]).

Comme nous l'avions formulé dans la réponse à appel à projet AAP-Agorantic, nous confirmons que deux formes de compromis sont bien envisageables sur la base des contenus des entretiens réalisés (Eymard-Duvernay et alli, 2006[38]) :
- Les compromis s'inscrivant dans des dispositifs, s'enracinant dans des règles plus formelles voir dans du droit, qui évitent ainsi des interrogations permanentes sur la cohérence logique de la coordination (compromis1 solide et durable) ;
- Les compromis pouvant se réduire à une entente sur une orientation ou sur les possibilités d'un accord, qui supposent que les acteurs/sujets n'aillent pas trop loin dans l'argumentation (compromis temporaire, ponctuel, localisé, par nature instable dans le temps).

<u>La première forme de compromis</u> donne naissance à des conventions qui « *soutiennent les modes de coordination les plus légitimes et qui sont donc de très large portée au regard des jugements et des biens communs qui fondent les évaluations* » (conventions$_1$).

<u>La seconde forme</u> façonne des conventions trouvant leur pertinence et leur efficacité dans les interactions informelles ou localisées, paradoxalement enserrées « *dans un rapport à la règle prescrivant le bien faire* » et expressions libérées par un format de langage courant peu formalisé désignant des objets, des actes ou des intentions s'écartant des normes institutionnelles (conventions$_2$) (Eymard-Duvernay et alli, 2006, p. 40).

La coopération autour du projet de lieu d'hébergement éphémère impose de rechercher des compromis et de déboucher sur des conventions entre acteurs, quelques soient les registres de l'action collective. Thévenot (2006, p.97)[39] ajoute que la coordination enjoint aux acteurs de respecter deux exigences indissociables préalables : disposer de formats de repérage sur ce qu'ils sont censés pouvoir faire et sur ce que les autres sont censés faire (« l'arrêt d'un jugement délimitant les contours d'une action et identifiant ce qu'il advient ») ; être en capacité de repousser ou élargir les limites des actions respectives afin d'y apporter des idées nouvelles et

[37] Orlean A., 2002, Le tournant cognitif en économie, *Revue d'Économie Politique*, vol.112, n°5, septembre-octobre, 717-738.
[38] Eymard-Duvernay F., Favereau O., Orléan A., Salais R., Thévenot L., 2006, Valeurs, coordination et rationalité : trois thème mis en relation par l'économie des conventions, Eymard-Duvernay F. (dir.*), L'économie des conventions. Méthodes et résultats. Tome I : Débats*, La Découverte, Paris, 23-44.
[39] Thévenot L., 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris.

s'accorder sur des améliorations (« cette mise à l'épreuve est la condition d'un jugement raisonnable »).

Tableau 5 : les conventions permettant la coordination	Organisme /structure d'appartenance	Interlocuteur-trice en entretien
Festival d'Avignon	Controverses Epreuves Compromis Conventions	Controverses Epreuves Compromis Conventions
Projet de lieu d'hébergement éphémère	Controverses Epreuves Compromis Conventions	Controverses Epreuves Compromis Conventions

3. Méthodologie pour l'analyse automatique des questionnaires

Nous allons utiliser des méthodes connues de la statistique textuelle pour l'analyse automatique des questionnaires. Ces méthodes permettent de quantifier les réponses et de les analyser grâce à l'utilisation de méthodes classiques d'analyse des données. Outre l'analyse lexicologique, l'analyse de cooccurrences[40] de mots dans les textes des réponses, permet de créer un tableau lexical qui servira à étudier les proximités entre les répondants.

3.1. Pré-traitement

Dans un premier temps nous effectuons une analyse des longueurs des réponses (en nombre des mots) : longueur moyenne, écart type de la moyenne, longueur modale, longueur médiane. Puis une analyse d'identification du vocabulaire des réponses. Combien de vocables différents sur le nombre total des mots ? Nous chercherons à le savoir.

Pour le moment, le corpus n'est pas complet. Nous avons la transcription de 7 entretiens/32. Les résultats que nous montrons ici, ne sont donc présentés qu'à guise d'exemple de la méthode et ne sont pas encore concluants. La figure 2 montre le nombre des réponses (questions) contenues dans chaque enquête. On peut déjà voir que l'enquête 1, a beaucoup plus de questions/réponses mais que ses réponses ne sont pas très longues vis-à-vis des autres enquêtes puisque la différence en nombre de mots totaux n'est pas si importante.

Figure 2.

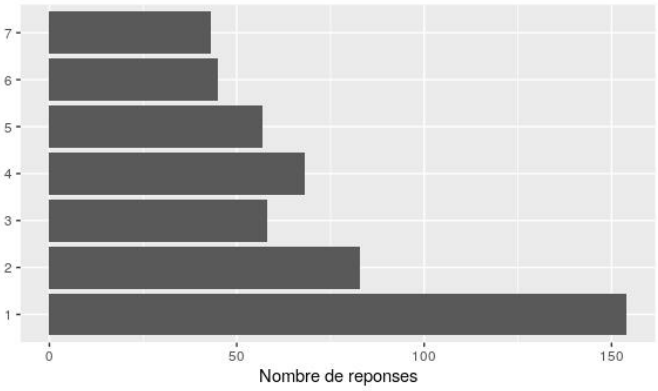

[40] La cooccurrence est la présence simultanée de deux ou de plusieurs mots ou autres unités linguistiques dans le même énoncé, par exemple la phrase, le paragraphe, l'extrait.

Cette étape de pré-traitement nous donne déjà des informations sur les répondants (figure 3). Ainsi le nombre moyen des mots par enquête est de 9152, avec une déviation standard de 1744,753. La médiane est de 9191 mots, le minimum de 6770 et le maximum de 12319 mots. Ces nombres de mots sont comptés avant le nettoyage du texte, qui consiste à enlever ce qu'on appelle les « mots vides », c'est-à-dire les mots qui ne sont pas porteurs de sens. Cette liste des mots vides est à discuter avec les experts du domaine au sein de l'équipe FATESS.

Cette étape de pré-traitement nous permet aussi de construire le corpus (l'ensemble des question/réponses pour chaque entretien) dans un objet facile à traiter par le logiciel d'analyse, "R[41]" dans notre cas.

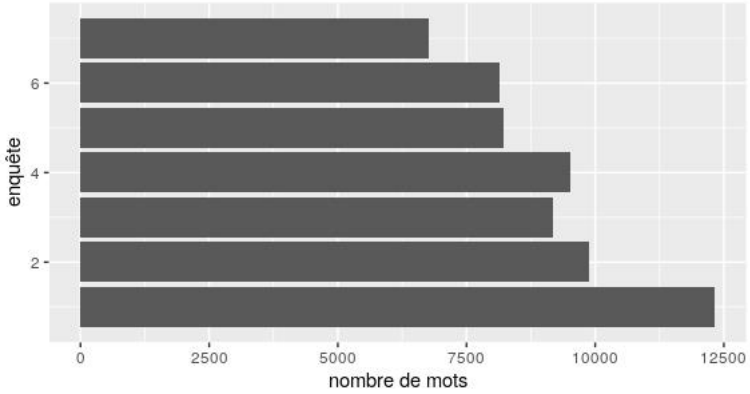

Figure 3.

3.2. Construction du lexique

Une première étape dans le traitement, consiste à produire un lexique : soit une liste des mots de vocabulaire utilisés dans l'ensemble des réponses aux entretiens. On comptera ensuite le nombre d'apparitions de chacun de ces termes.

Pour un premier aperçu on peut utiliser le nuage de mots (figure 4).

Figure 4.

[41] R est un langage et un environnement pour le calcul statistique amplement utilisé et développé sous licence GNU (libre).

La simple lecture de ce lexique nous donnera déjà une idée des mots les plus utilisés par les répondants. En outre, cette lecture permettra de supprimer les erreurs ou coquilles, avant d'entreprendre une analyse plus approfondie. Si nécessaire on pourra passer par une étape de lemmatisation : soit ramener les formes verbales à leur infinitif, regrouper pluriel et singulier, etc.

Cette figure 5 montre les 10 mots les plus utilisés dans chaque enquête (après avoir enlevé certains mots vides comme les articles). On peut aussi voir la corrélation (au niveau des mots utilisés) entre les différentes personnes enquêtées (figure 6).

Figure 5.

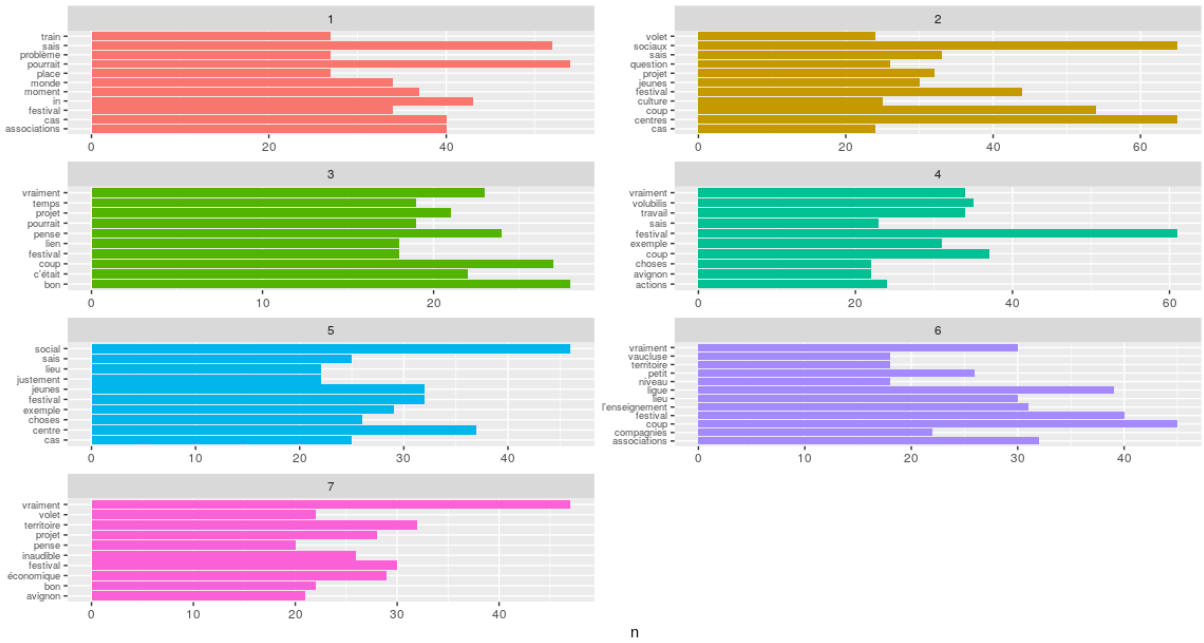

Figure 6.

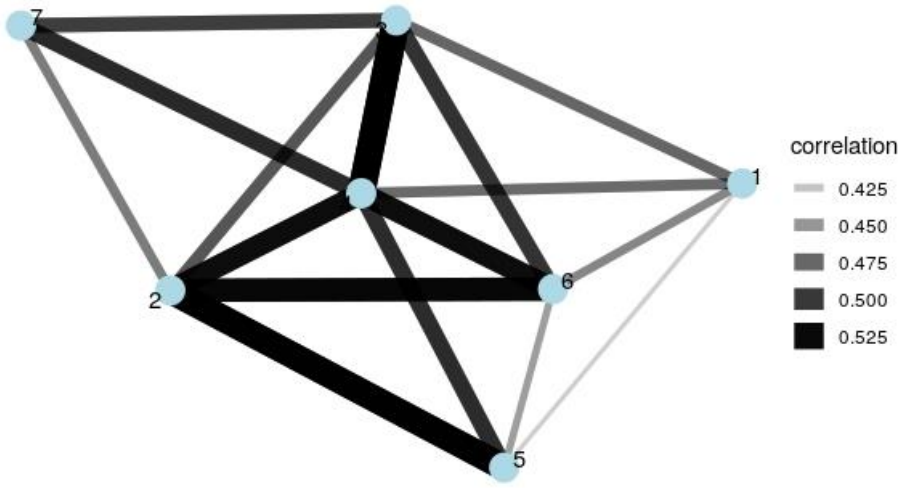

3.3. Analyse Factorielle des Correspondances (AFC)

Le résultat d'une AFC permet de visualiser sous une forme graphique (plans factoriels) la proximité des mots, ainsi que les oppositions. On pourra grâce à ce plan factoriel repérer des thèmes et voir les oppositions entre thèmes. Par exemple, on peut voir dans la figure 7 que l'entretien 1 est assez différent sur un des plans à tous les autres. Puis que sur le 2ème axe les entretiens 3 et 4 sont opposés. Les autres entretiens semblent assez homogènes. On pourra aussi associer d'autres informations sur les répondants afin de déceler s'il y a une corrélation entre les variables socio-démographiques et les mots utilisés dans leurs réponses.

Figure 7.

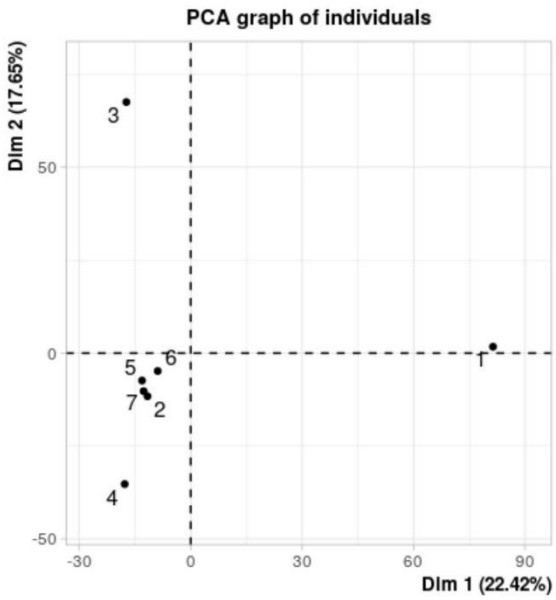

3.4. Méthodes de classification

Les méthodes de classification hiérarchique permettent d'obtenir à partir d'un ensemble d'éléments décrits par des variables une hiérarchie de classes partiellement emboîtées les unes dans les autres (Lebart et Salem, 1994).

Ces méthodes donnent en sortie un arbre de classification qui est une représentation schématique des classes. Cette représentation (figure 8) permet de visualiser les répondants qui pourraient appartenir ou non à un même groupe.

Figure 8.

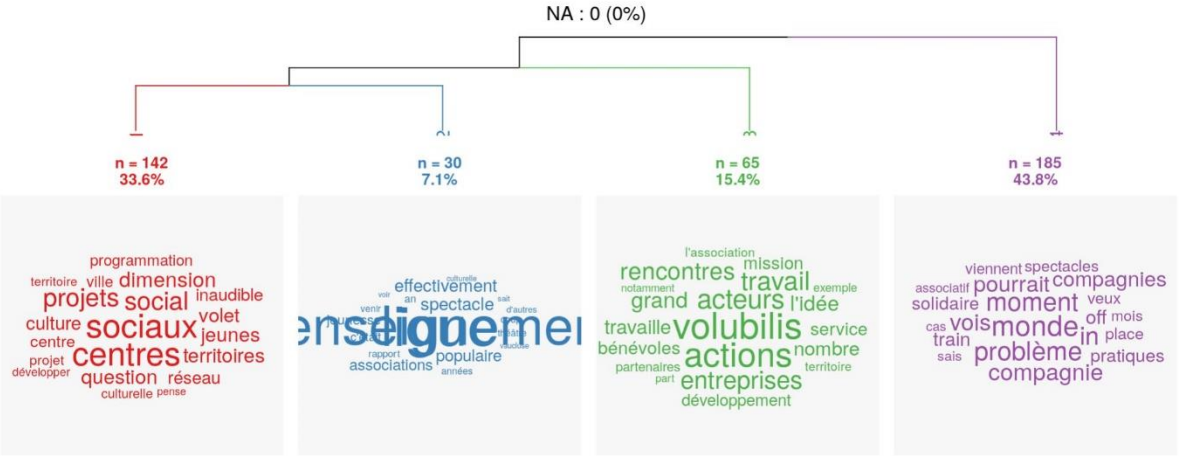

3.5. Latent Dirichlet Allocation (LDA)

Une autre approche, est d'utiliser LDA pour trouver les thématiques principales (topics) dans chaque enquête, les comparer, directement ou en les projetant sur un corpus de texte plus large. Par exemple, nous envisageons d'utiliser le Wikipédia français pour associer un ensemble des concepts à chaque entretien et étudier leur possibles recouvrements (Wikify).

Cette méthodologie, beaucoup plus complexe, sera utilisée seulement si les méthodes décrites auparavant ne donnent pas suffisamment d'information. Avec le peu d'entretiens dont nous disposons actuellement (7), cette méthode n'est pour l'heure pas utilisable.

Conclusion

Un projet de recherche à la croisée de l'enseignement supérieur, de l'innovation sociale et de l'engagement/l'action territoriale

Au regard des éléments étayés tout au long de ce rapport, il devient évident que ce projet de recherche ne se cantonne pas à questionner d'un point de vue académique les interactions actuelles et envisageables entre les différents acteurs du territoire autour de notre objet d'étude. FATESS intervient à un moment exploratoire d'un projet d'innovation sociale pouvant être vecteur de synergies locales entres divers acteurs territoriaux (collectivités, associations, institutions locales et entreprises). En se plaçant à la croisée de ces axes, notre recherche incarne l'interaction entre un établissement universitaire ancrée dans un paysage local, et les dynamiques qui muent son territoire et lui permettent d'innover sur plusieurs plans. Si cette interaction est typique de la recherche-action, elle revêt dans notre cas une dimension locale qui relève en partie de la recherche *impliquée*, étant donné qu'Avignon Université et les auteurs de cette recherche font partie intégrante, par leurs trajectoires de vie et leurs engagement divers, de la dynamique observée et analysée à travers le projet FATESS.

D'autre part, le fait que ce projet ait émergé à la base d'une démarche initialisée dans un cadre purement pédagogique, accentue le lien université-territoire et le rôle que peuvent jouer les établissements universitaires dans la dynamisation (voire parfois la revitalisation) de leur environnement local. On ne peut que regretter à ce titre la suspension de la LPTES dans cette année 2020-2021. L'université se trouve ainsi privée de l'une de ces filières hautement actives sur le plan local, qui intervenait, entre autres, sur les questions de l'innovation sociale, de la transition écologique et du développement, des champs d'action de plus en plus primordiales, notamment à l'aune de l'actuelle crise sanitaire, économique et sociale.

Un projet révélateur des ressources territoriales et vecteur de proximités

De ce fait, au-delà de la riche matière d'analyse scientifique générée par cette recherche, notre projet s'avère être également un outil permettant de mettre en lumière divers ressources sur le territoire. Ces ressources, génériques ou spécifiques (voir **Error! Reference source not found.** p. **Error! Bookmark not defined.**) sont pour certaines activées dans leurs domaines respectifs, alors que d'autres restent complétement latentes par manque de valorisation, de reconnaissance ou de réseau. La démarche consistant à identifier les différents acteurs territoriaux interrogés dans notre recherche et à les sonder sur ces ressources disponibles et mobilisable au service du projet de l'hébergement éphémère, participe d'un autre côté à encourager l'émergence de nouvelles proximités sur le territoire. Car au travers de l'aspect transversal de ce projet, des acteurs intervenant dans des domaines différents sont susceptibles de collaborer, conduisant ainsi au tissage de nouveau liens et éventuellement à de nouvelles coopérations.

Au gré de l'avancée de l'analyse automatique de notre corpus, d'autres facteurs de rapprochement entre les acteurs peuvent émerger également. Des éléments de perception des problématiques territoriales, de champs d'action parallèles ou complémentaires, ou même de projets à venir qui contribuent à rapprocher les acteurs divers du territoire.

Une « géopolitique » locale et un jeu d'acteur multi-échelle qui pèsent sur les proximités entre acteurs

D'autre part, au travers de la partie terminée de ce projet, nous constatons qu'un certain contexte de « géopolitique locale » ou « géopolitique de proximité » pèse aussi sur les éventuels échanges entre les différents acteurs. Le fait que le territoire avignonnais soit tiraillé entre une municipalité (Avignon) et une communauté d'agglomération (Grand Avignon), qui n'ont pas forcément les mêmes priorités et les mêmes logiques de fonctionnement, peut constituer un frein à certaines collaborations, créer des vides de proximités, voire des rivalités, entre certains acteurs. L'exemple de la promotion touristique territoriale peut être éloquent, avec l'« Office de Tourisme du Grand Avignon » qui gère cette compétence sur tout le territoire de l'agglomération, sauf pour la ville d'Avignon (pourtant point névralgique de l'attractivité touristique locale), où l'acteur historique « Avignon Tourisme » continue à avoir la main sur la question.

Une autre question d'échelles et de compétences territoriales peut aussi s'avérer problématique, le territoire de notre projet étant située à la lisière entre deux départements (Vaucluse et Gard) et deux régions (Sud PACA et Occitanie). Cet aspect « transfrontalier » limite parfois l'action de certains acteurs pour des questions qui relève de l'administratif au détriment de la proximité géographique. Outre les structures publiques régies au niveau départementale et régionale, cette limite s'impose aussi à des acteurs de la société civile, notamment des associations ou fédérations d'association, dont l'action est organisée également à ces mêmes échelles.

D'ailleurs, même sur une échelle plus locale, celle de la ville d'Avignon, des délimitations tantôt physiques, tantôt organisationnelles, créent des distanciations entre acteurs et entités qui auraient tout intérêt à coopérer. Le lien quasi rompu entre le Festival d'Avignon et le festival dit « Off », représenté par l'association Avignon Festival et Compagnies, a été un élément récurrent dans nos entretiens. Certes les deux entités coopèrent sur des projets d'intérêt commun souvent portés par les autorités publiques locales (Ville d'Avignon et/ou Grand Avignon) comme le « Charte ÉCO-FESTIVAL ». Il s'agit néanmoins de coopérations ponctuelles avec intermédiation externe, et non d'une coopération autonome est directe entre ces deux acteurs principaux de la scène évènementielle théâtrale d'Avignon.

L'autre grande fracture est celle de la polarisation intra/extra muros. Malgré les politiques locales engagés depuis des années, la barrière physique des remparts médiévaux du centre-ville continue à diviser le tissu social, économique et urbain, mais aussi (dans notre cas) événementiel d'Avignon. Car en dépit des efforts du Festival d'Avignon de s'implanter partiellement (FabricA) et de porter ces représentations théâtrales vers les quartiers de l'extramuros, dont des quartiers prioritaires, ou vers des communes limitrophes, comme Villeneuve-lès-Avignon ou Vedène, le Festival reste surtout un événement hypercentralisé dans l'intramuros (il en est de même pour le « Off » d'ailleurs). Cette fracture spatiale est loin d'être nouvelle (par définition) et elle ne fait qu'accentuer les éléments qui entravent la coopération entre certains acteurs locaux. La barrière physique de ces murs reflète socialement une barrière psychologique, incarnée par une séparation du perçu et du vécu de la ville (d'autant plus pendant la période du Festival) entre l'intérieur et l'extérieur de ces murs. Episodiquement, des événements symboliques viennent renforcer cette barrière psychologique, comme au début de 2019 quand le centre historique s'est retrouvé à plusieurs reprises littéralement « barricadé » derrière les remparts face aux manifestations des Gilets jaunes (Figure 9).

Figure 9.

La porte de l'Oulle est fermée © Radio France - Philippe Paupert

Des blocs sont posté"s aux entrées de la ville • © Photo Frédérique Poret/France3

Sources : France Bleu (gauche) et France 3 (droite) [42]

Certes, les violences et les dégradations des biens publics et privés qui ont marqué certaines manifestations lors de ce mouvement de contestation ont motivé ce blocage par sécurité du centre-ville. Néanmoins, l'utilisation des remparts à cette occasion pour leur fonction première (défensive) a eu une connotation symbolique très forte d'une ville qui vit cet événement à deux vitesses, et où la protection de l'intramuros prime sur le reste de la ville.

FATESS, un éventuel « laboratoire d'innovation sociale et de coopération territoriale » ?

Pour conclure, le projet FATESS, qui se prolonge dans la période à venir, afin d'arriver aux différents résultats escomptés au niveau de l'analyse du matériel de recherche, clôturant ainsi la démarche initiée avec l'aide du Fr AGORANTIC, a une possibilité de servir d'un point de départ vers une d'autres projets. L'accompagnement du projet d'hébergement éphémère du Festival d'Avignon, nous a permis de constituer une base d'acteurs locaux, intervenant dans des domaines divers, mais qui sont portés par un intérêt commun, celui du développement local, que ce soit sur le plan sociale, culturel, environnementale ou économique. Il s'agit souvent aussi de porteurs d'initiatives qui vont dans le même sens : une transition écologique, un développement plus responsable, un maillage plus local du tissu économique, etc. Il s'agit d'acteurs du « nouveau monde » (pour reprendre l'expression utilisée de façon récurrente depuis la crise du Covid-19). Avec cette base, FATESS peut se transformer en une sorte de « laboratoire de l'innovation sociale », voire « incubateur de proximités territoriales », en favorisant l'échange, la coopération et le montage de projet commun entre les acteurs sondés dans cette recherche. Une démarche qui pourrait même inclure d'autres acteurs qui n'ont pas fait partie de cette première étude, soit car leurs domaines ne correspondaient pas à notre objet

[42] - France Bleu : https://www.francebleu.fr/infos/societe/un-de-gilets-jaunes-avignon-le-30-mars-connait-un-etat-de-siege-1573224423
- France 3 : https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/vaucluse/avignon/avignon-police-cantonne-gilets-jaunes-hors-murs-1613885.html

de recherche, ou par manque de temps et de moyens pour couvrir tout le spectre des acteurs locaux susceptibles d'avoir les même approches et sensibilités.

Il s'agit là d'une ouverture à plusieurs niveaux. D'un côté, FATESS peut ainsi favoriser de manière plus opérationnelle l'activation et le renforcement de dynamiques territoriales vertueuses. L'approche révélatrice des ressources locales pourrait donc être encore plus valorisée. D'un autre côté, il peut aussi créer de nouveaux objets de recherches à partir de ces dynamiques et partenariats qui en émergent. Comme pour le cas du projet d'hébergement éphémère, d'autre initiatives innovantes qui répondent à des problématiques territoriales pourrait faire l'objet de démarches de recherches avec des outils de plus en plus perfectionnés et adaptés. Il est donc plausible d'envisage à terme une partie « observatoire de recherche » au sein de ce laboratoire espéré d'innovation sociale et de coopération local, avec des passerelles renforcées entre l'université et les acteurs du territoire.

Annexes

Annexe 1. Cahier des charges du projet tuteuré 2018-19 : Festival d'Avignon – LP-TES

LICENCE PROFESSIONNELLE TOURISME ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

PROJET TUTORÉ

CAHIER DES CHARGES FESTIVAL D'AVIGNON
ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE L'IMPLANTATION D'UN HÉBERGEMENT ALTERNATIF ÉPHÉMÈRE AU FESTIVAL D'AVIGNON EN VUE DE LA DIVERSIFICATION DE SON PUBLIC ET CIBLANT PARTICULIÈREMENT LES PUBLICS JEUNES.

PRÉSENTATION DU FESTIVAL D'AVIGNON

Fondé en 1947, par Jean Vilar, le Festival d'Avignon est aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations internationales du spectacle vivant. Chaque année, durant trois semaines, au mois de juillet, le Festival transforme Avignon en ville théâtre et son patrimoine en différents lieux de représentation. Ainsi le Festival investit une vingtaine de lieux dans le Grand Avignon (des lieux de patrimoine tels que la Cour d'honneur du Palais des papes, les Cloître des Carmes et des Célestins, la Cour du lycée Saint-Joseph, des gymnases tels que les gymnases des lycées Mistral, Aubanel, Saint-Joseph et des lieux de spectacles de structures partenaires tels que l'Opéra du Grand Avignon, l'Autre Scène du Grand Avignon, la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon, etc.) et accueille une cinquantaine de spectacles pour environ deux cent cinquante représentations. De nombreuses manifestations gratuites sont également proposées durant le Festival tels que le feuilleton théâtral à la médiathèque Ceccano, des expositions, des rencontres, des débats, des lectures, etc. Le Festival d'Avignon délivre chaque année environ 110 000 billets sur ses représentations payantes.
Depuis 2014, le Festival d'Avignon est dirigé par Olivier Py, premier artiste à la tête du Festival depuis Jean Vilar. En 2018, le Festival d'Avignon s'est déroulé du 6 au 24 juillet.

INTITULÉ ET OBJECTIFS DE LA MISSION

Évaluer la faisabilité de l'implantation d'un lieu d'hébergement éphémère du Festival d'Avignon. Les objectifs sont de diversifier les publics du Festival en ciblant particulièrement les publics jeunes de tous horizons et toutes provenances géographiques et de favoriser leurs venues.

CONTEXTE DE LA MISSION

Un nombre important de manifestations se déroulent à Avignon au mois de juillet. L'affluence des spectateurs qu'elles drainent s'ajoutant à la présence importante de touristes entraine une saturation de l'hébergement à Avignon. Il peut donc être difficile de trouver un logement pour les spectateurs du Festival d'Avignon et, plus encore, un logement à un prix abordable. Les personnes à faibles revenus, dont font partie les jeunes, principalement les étudiants, peuvent alors être découragés de venir au Festival d'Avignon. Par ailleurs, depuis 4 ans, le Festival développe des propositions et dispositifs pour les plus jeunes et souhaite diversifier son public en attirant d'avantage de jeunes dans ses salles. A titre d'exemple, depuis 2014, il existe un abonnement pour les moins de 26 ans, qui peuvent aller voir 4 spectacles pour 40€, soit un coût de la place à l'unité de 10€. Le rajeunissement de son public est un enjeu majeur de la culture en général et du Festival d'Avignon en particulier. Il est donc important de s'adresser à la jeunesse de manière appropriée et de faciliter sa venue.

DESCRIPTIF DE LA MISSION

La mission consiste à analyser quels seraient les leviers pour déclencher la venue d'un public jeune au Festival d'Avignon afin de vérifier la pertinence de la création d'hébergement alternatif en terme de besoin.
Si cela est le cas, il faudra proposer,
- des sources de financement,
- un système pour l'organisation et la gestion du lieu,
- un ou plusieurs espaces susceptibles d'accueillir le projet.

ÉTAPE DE LA MISSION

Enquête auprès des publics jeunes éloignés d'Avignon (spectateurs ou non du Festival d'Avignon).
Analyse des résultats pour connaître les besoins de ce public.
Rencontres avec les partenaires du Festival d'Avignon et les pouvoirs publics afin de lister les possibilités et de sonder l'adhésion et le soutien à ce projet des ceux-ci.
Étude des possibilités physiques sur le territoire pour l'accueil d'un tel lieu.
Réalisation d'un cahier des charges pour la bonne conduite du projet.
Synthèse des enquêtes, analyse des résultats, élaboration de préconisations.

RÉSULTATS ATTENDUS

Synthèse de l'enquête.
Synthèse de l'étude sur le territoire et avec les soutiens.
Cahier des charges et préconisations.
Planning prévisionnel.

DOCUMENTS REMIS AU DÉMARRAGE PAR LE COMMANDITAIRE

. Programmes du Festival d'Avignon 2018, 2017, 2016, 2015, 2014
. Synthèses des études du public du Festival d'Avignon 2018, 2017, 2016, 2015, 2014
. Liste des lieux habituellement exploités par le Festival
. Accès à de nombreux reportages, extraits et photos de spectacles sur le site internet du Festival d'Avignon : www.festival-avignon.com

Annexe 2. Les « cartes » mobilisées par les étudiant-es pour susciter l'échange avec le Festival sur les types d'hébergements envisagés

Vous pourrez retrouver dans ce havre de paix : tente, tipi, yourtes et même chapiteaux !

Les tentes, tipis et yourtes peuvent accueillir de 2 à 10 personnes. Le prix pour une nuitée peut aller de **23€ à 45€** par personne. Il existe aussi une solution moins onéreuse : les chapiteaux géants, qui peuvent contenir une centaine de lits superposés.

Le temps d'installation ne prend que quelques jours (3 à 5 en moyenne). Le lieu d'implantation est un grand terrain plat, d'une superficie d'environ 500m2, possédant une connexion d'eau et d' électricité (si installation de WC et douche).

Différents services peuvent être proposés : mobilier confortable (matelas, tapis, dressing, tables et chaises en bambous), sanitaires en dur, cuisine collective, petit déjeuner, location de cadenas, couverture polaire, sac de couchage, oreillers et serviettes. Une surveillance 24h/24 est assurée, ainsi que l'accès au PMR (selon hébergement).

Ses particularités : l'engagement **éco responsable** (étant alimenté par des panneaux solaires…), une tranquillité totale pour les organisateurs : le prestataire privé s'occupe de tout !

Des entreprises proposent déjà ce type d'hébergement (Sleep'Em'All, Lodg'In, Ca me tente, BambouCtou)

Laissez vous bercer par les vagues… En optant pour une nuit en Péniche

Imaginez vous sur le Rhône, à prendre le soleil sur le ponton d'une péniche, où vous auriez réservé une cabine pour la nuit. Une solution insolite et agréable de se loger pendant le festival.

Un hébergement flottant oui, mais **à quel prix?** Plusieurs offres existent: Le prix de la nuitée varie en fonction de la gamme. On en trouve **à partir de 20 euros** en dortoir, et les prix augmentent selon la prestance du bateau.

La péniche pourrait s'amarrer sur le Rhône, le temps du festival. Pourquoi pas ajouter des hamacs dans la cale, comme jadis?

Pourquoi choisir une Péniche? Car « nous sommes tous dans le même bateau »: ce type d'hébergement, par la proximité des cabines et les espaces communs disponibles (à l'intérieur comme sur le ponton), favorise le **dialogue et les rencontres.** De plus, amarrer un bateau sera **moins coûteux** que de louer un espace. A noter qu'une péniche aura une capacité d'accueil limitée.

Quel est le **budget** de mise en place? C'est très variable, mais pour donner un ordre d'idée: pour le projet Pyjama palace*, il faut compter 210 000 euros pour l'achat du bateau et son aménagement, ainsi que le lancement de l'activité. A noter qu'il faudra rajouter entre autre la location de la place sur le Rhône, variable selon la position du bateau.

*Où trouver ce type de logement? The Red Boat à Stockolm, une auberge avec une gamme de produits large, du dortoir à 20 euros à la chambre double deluxe, à 130 euros. La péniche Althéa à Avignon, outre ses fonctions de bar à thé et cabinets de thérapeutes, propose une chambre d'hôtes haut de gamme: compter environ 100 euros la nuitée. **Pyjama palace**, Un projet d'auberge-péniche d'une capacité de 20 lits en cours de création , vise déjà à s'installer au festival d'Avignon et cible particulièrement une population jeune (18-30 ans) avec une volonté de proposer des nuitées à prix limité, essentiellement en dortoir.

Prêts à Embarquer?

Un hébergement pas comme les autres…

Pas besoin de grandes plaines verdoyantes, un bout de place, un espace vert suffit. En proposant un appel à projet vous pouvez investir la ville de manière **originale écologique et artistique**.

Plusieurs associations en ont fait l'expérience comme à Bordeaux avec les **refuges péri-urbains** et en Allemagne avec **Shabby Shabby** qui proposaient des logements de **2 à 8 places**

Partie financière : Selon les expériences citées ci-dessus le prix d'une nuit pourrait aller de la **gratuité à 25 euros** environ.

A travers votre cahier des charges vous pourrez vous assurer du respect des **normes ERP**, de la présence de **sanitaire**, de la **capacité d'accueil** ou encore d'un **accès pour les personnes à mobilité réduite**.

Disséminés dans différents endroits, les logements peuvent rester le temps demandé dans l'appel à projet. On pourrait cependant imaginer des logements restant l'ensemble de l'année.
Il faut prendre en compte le temps de mise en place qui peut être assez long (6 mois de mise en place pour Shabby Shabby).

Le budget peut aussi être onéreux même si la possibilité d'obtenir des subventions n'est pas à écarter.
Un des avantages est le fait que la mise en place du projet se fait par les répondants.
Le point fort est sans nul doute le caractère insolite, créatif qui pourrait donner un lieu en accord avec l'ambiance général du festival.

Des hébergements innovants et uniques pour une expérience hors du commun

Nous voilà dans un autre monde où se côtoie une diversité de structures, allant du plus simple à l'œuvre d'art. Hamac, tente, hexa structure, nid perché, cabane nébulon, roulotte... À petit prix dans un lieu insolite, temporaire où se mélange création, lieu de détente, activités et partage.

Ce sont des hébergements situés sur un même lieu.

Association à but non lucratif indépendante grâce à leur autofinancement propose des prix réduits de 7 à 45 euros (la nuitée) selon la gamme de produits. Possibilité de financements externes (subventions, financement mairie)

Le temps d'implantation est généralement entre 3 et 6 mois avec une organisation en amont de 6 mois et un montage de 2 mois au minimum. Le camp s'adapte au lieu d'implantation, c'est ce qui fait sa force.

De plus, nous retrouvons au-delà d'un camping traditionnel une richesse de services : cantine collective, bar-restaurant, ateliers créations... Les matériaux sont recyclés ou écologiques, souvent peu coûteux. Ce type d'hébergement est en corrélation avec l'esprit artistique du festival.

Le dispositif de sécurité est simple mais efficace, cela correspond à une surveillance du site par le biais d'une personne, et grâce à des barrières. L'accès handicapé est possible dans le lieu mais n'est pas adapté à toutes les structures.

Ces hébergements sont adaptés à un grand nombre de personnes, avec une possibilité de loger environ 100 personnes par jour, et une capacité de 1 à 6 personnes pour un logement.

Ces projets répondent à des appels d'offre lancés par une administration publique, et sont mis en oeuvre par des associations comme YES WE CAMP avec l'aide de collectifs d'architectes, d'artistes et bénévoles.

Annexe 3. Cahier des charges du projet tuteuré 2019-20 : Festival d'Avignon – LP-TES

PRESENTATION DU FESTIVAL D'AVIGNON

Fondé en 1947, par Jean Vilar, le Festival d'Avignon est aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations internationales du spectacle vivant. Chaque année, durant trois semaines, au mois de juillet, le Festival transforme Avignon en ville théâtre et son patrimoine en différents lieux de représentation. Ainsi le Festival investit une vingtaine de lieux dans le Grand Avignon (des lieux de patrimoine tels que la Cour d'honneur du Palais des papes, les Cloître des Carmes et des Célestins, la Cour du lycée Saint-Joseph, des gymnases tels que les gymnases des lycées Mistral, Aubanel, Saint-Joseph et des lieux de spectacles de structures partenaires tels que l'Opéra du Grand Avignon, l'Autre Scène du Grand Avignon, la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon, etc.) et accueille une cinquantaine de spectacles pour environ deux cent cinquante représentations. De nombreuses manifestations gratuites sont également proposées durant le Festival tels que le feuilleton théâtral à la médiathèque Ceccano, des expositions, des rencontres, des débats, des lectures, etc. Le Festival d'Avignon délivre chaque année environ 110 000 billets sur ses représentations payantes.
Depuis 2014, le Festival d'Avignon est dirigé par Olivier Py, premier artiste à la tête du Festival depuis Jean Vilar. En 2019, le Festival d'Avignon s'est déroulé du 4 au 23 juillet.

INTITULE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

1

L'étude d'opportunité évaluera la faisabilité de l'implantation d'un lieu d'hébergement éphémère au Festival d'Avignon, selon les spécificités de cette institution, de son environnement estival et de son territoire d'implantation.
Les objectifs du Festival d'Avignon sont de diversifier les publics du Festival en ciblant particulièrement les publics jeunes (moins de 26 ans) de tous horizons et toutes provenances géographiques et de favoriser leurs venues.

CONTEXTE DE LA MISSION

Un nombre important de manifestations se déroulent à Avignon au mois de juillet. L'affluence des spectateurs qu'elles drainent s'ajoutant à la présence importante de touristes entraine une saturation de l'hébergement à Avignon. Il peut donc être difficile de trouver un logement pour les spectateurs du Festival d'Avignon et, plus encore, un logement à un prix abordable. Les personnes à faibles revenus, dont font partie les jeunes, principalement les étudiants, peuvent alors être découragés de venir au Festival d'Avignon. Par ailleurs, depuis 6 ans, le Festival développe des propositions et dispositifs pour les plus jeunes et souhaite diversifier son public en attirant d'avantage de jeunes dans ses salles. A titre d'exemple, depuis 2014, il existe un abonnement pour les moins de 26 ans, qui peuvent aller voir 4 spectacles pour 40€, soit un coût de la place à l'unité de 10€. Le rajeunissement de son public est un enjeu majeur de la culture en général et du Festival d'Avignon en particulier. Il est donc important de s'adresser à la jeunesse de manière appropriée et de faciliter sa venue.

DESCRIPTIF DE LA MISSION

L'ensemble de l'étude consiste à analyser la pertinence de proposer un hébergement éphémère comme leviers pour déclencher la venue d'un public jeune au Festival d'Avignon, à proposer des scénarios d'implantation et de gestions de l'équipement et à définir une préconisation opérationnelle en vue d'un déploiement du projet.
Les missions relatives au groupe de travail sur le projet tuteuré viennent alimenter et renforcer cette étude sur deux axes :

- l'analyse des clientèles cibles potentielles (définition des cibles et moyens pour les conquérir)
- les modèles économiques et modes de gestion des hébergements éphémère existants

ÉTAPES DE LA MISSION

Chacun des deux axes de travail fera l'objet de trois temps de concertation avec le Festival d'Avignon :
- présentation des attentes de la commande
- atelier d'étape de suivi
- atelier final

Et d'une présentation à l'équipe du Festival d'Avignon.

RESULTATS ATTENDUS

Synthèse de l'analyse des clientèles cibles potentielles
Synthèse de l'étude des modèles économiques et modes de gestion des hébergements éphémère existants

DOCUMENTS REMIS AU DEMARRAGE PAR LE COMMANDITAIRE

. Programmes du Festival d'Avignon 2018, 2017, 2016, 2015, 2014
. Synthèses des études du public du Festival d'Avignon 2018, 2017, 2016, 2015, 2014
. Liste des lieux habituellement exploités par le Festival
. Accès à de nombreux reportages, extraits et photos de spectacles sur le site internet du Festival d'Avignon : www.festival-avignon.com
. Résultat de l'étude d'opportunité du projet tuteuré par les étudiants de la LPTES 2018-2019

Annexe 4. Grille d'analyse des lieux potentiels pour le projet d'hébergement. Une conception des étudiant-es de la LP-TES 2019-20

EVALUATION EXTERNE

ACCESSIBILITÉ	CRITÈRE OBLIGATOIRE	CRITÈRE OPTIONNEL	COCHEZ SI PRÉSENCE DU CRITÈRE	POINTS 0 /78	IDÉAL	EXPLICATION DU SCORING (Pourquoi avoir un maximum de points limité?)
Temps de trajet à vélo entre le lieu et le centre ville			*Réponse rédigée :* ..... minutes	/8	Vers un lieu proche du centre (1)	maximum de points = 8 --> encourager les mobilités douces
Transports en commun existant						
Accès Bus		x	☐	/8	Vers une liaison directe et rapide à la ville (2)	maximum de point = 8 --> encourager les transports en commun
Accès Tramway		x	☐		Vers une liaison directe et rapide à la ville (2)	maximum de point = 8 --> encourager les transports en commun
Transports en commun à venir						
Projet PDU : amélioration et nouveaux types de transports en commun		x	☐	/6	Vers une amélioration de l'accéssibilité	max de pts = 6 --> encourager les transports en commun
Transports individuels et mobilités douces						
Piste cyclable		x	☐	/10	Vers une piste agréable (3)	max de pts = 10 --> encourager les mobilités douces
		x	☐		Vers une piste sécurisée (3)	
		x	☐		Vers une piste rapide (3)	
Borne Vélopop		x	☐	/6	Vers des bornes à proximité de l'hébergement (4)	max de pts = 6 --> Valoriser les mobilités douces proposées par la municipalité tout en encourageant les festiavliers à apporter leur propre moyens de déplacement doux
Eclairage public		x	☐	/8	Vers un lieu équipé en éclairage	max de pts = 8--> Un lieu accessible avec un éclairage public est important pour la sécurtié du trajet nocturne
Transport automobile						
Parking		x	☐	/8	Vers un parking gratuit (5)	max de pts = 8 --> proposer un espace de stationnement gratuit et sécurisé afin d'encourager les déplacements alternatifs durant le séjour
		x	☐		Vers un parking à grande capacité (5)	
		x	☐		vers un parking proche du lieu (5)	
Accéssibilité routière		x	☐	/8	Vers un lieu favorable aux dépots de passagers et de matériels (6)	max de pts = 7 --> Faciliter l'accès au lieu pour le montage de l'hébergement
Accéssibilité férroviaire						
Gare TGV						
Temps de trajet en vélo du lieu d'hebergement à la gare (7)		x	*Réponse rédigée :* ..... minutes	/8	Vers un lieu proche de la gare	max de pts = 8 --> Encourager les transports en commun
Temps de trajet à pied du lieu d'hébergement à la gare (8)		x	*Réponse rédigée :* ..... minutes			
Présence de piste cyclable du lieu d'hébergement à la gare (9)		x	☐			
Présence de transport en commun du lieu d'hébergement à la gare (10)		x	☐		Vers une accéssibilité nationale en transport en commun	
Gare Centre						
Temps de trajet en vélo du lieu d'hébergement à la gare (7)		x	*Réponse rédigée :* ..... minutes	/8	Vers un lieu proche de la gare	max de pts = 8 --> Encourager les transports en commun
Temps de trajet à pied du lieu d'hébergement à la gare (8)		x	*Réponse rédigée :* ..... minutes			
Présence de piste cyclable du lieu d'hébergement à la gare (9)		x	☐			
Présence de transport en commun du lieu d'hébergement à la gare (10)		x	☐		Vers une accéssibilité nationale en transport en commun	
ATTRACTIVITÉ			**COCHEZ SI PRÉSENCE DU CRITÈRE**	**0 /72**		
Lieux d'intérêts à proximité (11)						
Lieux actif(s) du festival d'Avignon	x		☐	/10	Vers une porosite entre l'hébergement et le festival	max de pts = 10 --> faire partie intergante du festival d'Avignon
Patrimoine(s)		x	☐	/6	Vers un lieu proche de patrimoines	max de pts = 6 --> Présenter des offres culturelles aux festivaliers tout en priorisant les activités du festival
Musée(s)		x	☐	/6	Vers un lieu proche de musées	
Office(s) du tourisme		x	☐	/6	Vers un lieu proche d'un office de tourisme	
Commerce(s) d'alimentation et d'artisanat		x	☐	/8	Vers des commerces équitables et locaux	max de pts = 8 --> Influencer les festivaliers à consommer local et équitable
Lieux de divertissement(s)		x	☐	/4	Vers des activités respectueuses de l'environnement et à forte valeur culturelle	max de pts = 4 --> Influencer les festivaliers à se divertir sans perturber leur fréquentation au festival
Types de nuisances						
Pas de nuisance olfactive (pollution, usines, ...)	x		☐	/10	Vers un lieu sans aucune nuisance olfactive	max de pts = 10 --> Proposer un lieu agréable et confortable aux festivalliers
Pas de nuisance visuelle (paneaux publicitaires, usines, ...)		x	☐	/4	Vers un lieu sans aucune nuisance visuelle	max de pts = 4 --> Proposer un lieu visuellement agréable sans exclure les zones désafectées ou/et industrielles à valoriser
Pas de nuisance sonore (proximité rocade, ...)		x	☐	/8	Vers un lieu sans aucune nuisance sonore	max de pts = 8 --> Présenter un lieu reposant tout en prenant en compte d'être dans un cadre festif

Critères d'accéptabilité sociale						
Imbrication de l'hébergement sur le voisinage *(cf voir billet "Informations Complémentaires" - S'inspirer du type d'environnement pour la note à attribuer à ce critère)*	x		☐	/10	Vers une relation apaisée entre le lieu et le voisinage (9)	max de pts = 10 --> Eviter les conflits avec le voisinage et amener à avoir un projet de type collaboratif
TOTAL POINTS EXTERNE				**0 /150**		

Le billet "informations complémentaires" n'est pas intégré à la grille d'évaluation car les critères présents sont de nature informative.
Pour le critère "Type d'environnement", nous souhaitons ne pas dévaloriser un environnement au profit d'un autre.
En effet, chaque environnement peut présenter des atouts et des opportunités.
Pour le critère "Zone de sauvegarde", il s'agit de préciser si le lieu est concerné ou non par une réglementation d'aménagement liée à la protection du patrimoine environnant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	COCHEZ SI PRÉSENCE DU CRITÈRE	COMMENTAIRES
Types d'environnement		
Environnement résidentiel	☐	
Environnement industriel	☐	
Environnement agricole	☐	
Environnement naturel	☐	
Environnement mixte	☐	
Zone de sauvegarde ...		
... Du patrimoine historique, naturel et esthétique, selon le P.S.M.V (12)	☐	
... Du patrimoine naturel, selon le PLU (13)	☐	
... Du patrimoine agricole, selon le PLU (14)	☐	

EVALUATION DU TERRAIN

DESCRIPTION	RÉPONSE RÉDIGÉE
Nature (terrain seul ou terrain + patrimoine bâti) *Si terrain + patrimoine bâti, compléter la grille terrain + la grille patrimoine bâti*	
Fonction administrative (établissement scolaire, ancienne usine, friche ou autre)	
Localisation (nom de la commune)	
Propriétaire (personne morale ou physique)	
Superficie totale	

GOUVERNANCE	CRITÈRE OBLIGATOIRE	CRITÈRE OPTIONNEL	COCHEZ LA BONNE RÉPONSE	POINTS	IDÉAL	EXPLICATION DU SCORING (Pourquoi avoir un maximum de points limité?)
Propriété				0 /36		
Public		x	☐	/10	Trouver un partenaire proposant son terrain gratuitement sans contre-partie	max de pts = 10 --> Faciliter la mise à disposition du terrain grâce aux acteurs publics
Semi		x	☐	/8		max de pts = 8 --> La propriété doit appartenir à un acteur sensible aux valeurs du festival mais cependant il est préférable de s'orienter vers des acteurs publics
Privée		x	☐	/8		
Posssibilité de partenariat	x		☐	/10	Vers des partenaires ouverts à la coopération (15)	max de pts = 10 --> Avoir des intérêts communs (entre le partenaire et l'asssocation FDA) favorable au développment du projet
RISQUES	**CRITÈRE ELIMINATOIRE**	**CRITÈRE OPTIONNEL**	**COCHEZ LA BONNE RÉPONSE**	**0 /26**		
Le terrain ne se situe pas dans une zone à risque naturel ou technologique		x	☐	/10	Vers un lieu sans risques naturel ou technologique	max de pts = 10 --> Eviter toutes formes de dangers
Le terrain se situe dans une zone innondation à hauts risques et représente un réel danger	x		☐			
Le terrain se situe dans une zone innondation maîtrisée et maîrtisable (Zone verte ou bleue sur le PPRi) (16)		x	☐	/4	Vers une zone à moindre risque	max de pts = 4 --> Minimiser les risques sans exclure les potentiels lieux d'hébergement
Le terrain se situe dans une zone incendie à hauts risques et représente un réel danger	x		☐			
Le terrain se situe dans une zone incendie maîtrisée et maîrtisable (Zone B1, B2, B3 sur le PPRif) (17)		x	☐	/4	Vers une zone à moindre risque	max de pts = 4 --> Minimiser les risques sans exclure les potentiels lieux d'hébergement
Le terrain se situe dans une zone de mouvement de terrain à hauts risques et représente un réel danger	x		☐			
Le terrain se situe dans une zone à mouvement de terrain maîtrisée et maîrtisable (Zone bleue claire ou bleue foncée sur le PRRmvt) (18)		x	☐	/4	Vers une zone à moindre risque	max de pts = 4 --> Minimiser les risques sans exclure les potentiels lieux d'hébergement
Le terrain se situe dans une zone à risques technologiques à hauts risques et représente un réel danger	x		☐			
Le terrain se situe dans une zone à risques technologiques maîtrisée et maîrtisable (Zone bleu foncé d'autorisation limitée B ou Zone bleu clair d'autorisation sous conditions b sur le PPRt) (19)		x	☐	/4	Vers une zone à moindre risque	max de pts = 4 --> Minimiser les risques sans exclure les potentiels lieux d'hébergement
CONDITIONS PHYSIQUES			**COCHEZ LA BONNE RÉPONSE**	**0 /30**		
Lieu frais		x	☐	/8	Vers un lieu tempéré	max de pts = 8 --> Proposer un cadre agréable propice à la détente et atténuer les effets indésirables de la canicule
Lieu aride	x		☐			Eviter un lieu sec avec seulement des zones arides et ensoleillées
Lieu hybride		x	☐	/6		max de pts = 6 --> Proposer un cadre agréable propice à la détente en optimisant plus les espaces des zones ombragées qu'ensoleillées
Caractéristiques du sol	**CRITÈRE OBLIGATOIRE**	**CRITÈRE OPTIONNEL**	**COCHEZ LA BONNE RÉPONSE**			
Le terrain est entièrement plat et exploitable ou des parts de terrain sont planes et exploitables (alors indiquer la superficie exploitable) (20)	x		☐	/10	Vers un terrain plat et exploitable pour acceuillir un hébergement type camping ou glamping.	max de pts = 10 --> Faciliter l'installation de l'hébergement et la circulation des publics
Système d'évacuation des eaux de pluie ou terrain perméable		x	☐	/6	Vers un terrain viable en cas d'intempéries	max de pts = 6 --> Permettre aux festivaliers d'être à l'abri en cas d'intempéries
CONDITIONS TECHNIQUES			**COCHEZ SI PRÉSENCE DU CRITÈRE SUR LE TERRAIN**	**0 /48**		
Gestion de l'eau						
Accès à l'eau potable — Système de raccordement et de desserte à l'eau potable déjà présent ...	x		☐	/10	Vers un accès à l'eau facile et rapide (21)	max de pts = 10 --> Sélectionner un lieu avec un système de raccordement simplifié pour un montage de l'hébergement plus rapide
Accès à l'eau potable — ... OU possible grâce à l'intermédiaire d'alternatives (ex: espace pour un conteneur, ...)			☐	/6	Vers une grande superficie permettant l'aménagement d'alternatives (innovantes) soucieuses de l'environnement	max de pts = 6 --> Séléctionner un lieu qui demande plus de temps pour le montage de systèmes alternatifs substituant le manque d'eau potable

Gestion des eaux grises	Raccordement au tout-à-l'égout déjà présent sur place ...	x		☐	/10	Vers un lieu déjà équipé pour la gestion des eaux grises	max de pts = 10 --> Sélectionner un lieu avec une bonne gestion des eaux grises pour être plus rapide dans le montage du lieu
	... OU grâce à l'intermédiaire d'alternatives à la gestion des eaux grises			☐	/6	Vers une grande superficie permettant l'aménagement d'alternatives (innovantes) soucieuses de l'environnement	max de pts = 6 --> Sélectionner un lieu avec une gestion des eaux grises grâce à des alternatives qui demandent un investissement supplémentaire lors de l'installation de l'hébergement
Gestion électricité							
Accès à l'électricité	Système de raccordement à l'électricité déjà présent ...	x		☐	/10	Vers un accès à l'électricité facile et rapide (2)	max de pts = 10 --> Sélectionner un lieu avec un accès simplifié à l'électrictié pour un montage de l'hébergement plus rapide
	... OU possible grâce à l'intermédiaire d'alternatives (ex : espace pour un générateur mobile, ...)			☐	/6	Vers une grande superficie permettant l'aménagement d'alternatives (innovantes) soucieuses de l'environnement	max de pts = 6 --> Sélectionner un lieu avec un accès à l'électricité grâce à des alternatives qui demandent un investissement supplémentaire lors de l'installation de l'hébergement
EQUIPEMENTS OU AMENAGEMENTS EXISTANTS				**COCHEZ SI PRÉSENCE DU CRITÈRE SUR LE TERRAIN**	**0 /34**		
Eclairage public			x	☐	/2	Vers un lieu équipé en éclairage	max de pts = 2 --> Posséder un lieu avec un éclairage public est un atout, cependant l'hébergement doit avoir son propre éclairage
Mobilier(s) urbain(s)			x	☐	/2	Vers un lieu équipé en mobilier(s) urbain(s)	max de pts = 2 --> Posséder un lieu avec du mobilier urbain sur le lieu est un atout, cependant l'hébergement doit avoir son propre mobilier
Sentiers piétons			x	☐	/6	Vers un lieu équipé de sentier(s) pédestre(s) agréable	max de pts = 6 --> Permettre une promenade balisée aux festivaliers sans les contraindre de respecter le chemin du sentier
Sentiers PMR			x	☐	/8	Vers un lieu conforme aux normes pour des PMR	max de pts = 8 --> Ouvrir le lieu d'hébergement à un large panel de public, inclure tout type de public
Entrepôts			x	☐	/2	Vers un lieu disposant d'un entrepôt	max de pts = 2 --> Posséder un lieu avec un entrepôt et/ou un espace de stockage est un atout, cependant l'hébergement doit avoir ses propres espaces de stockage
Sanitaire(s) ou capacité d'accueil d'alternative au sanitaire			x	☐	/8	Vers un lieu équipés de sanitaire(s)	max de pts = 8 --> Minimiser l'insalubrité du lieu et réduire les efforts des festivaliers
Clôtures et/ou espace sécurisé			x	☐	/6	Vers un lieu équipés de clôtures limitant le lieu	max de pts = 6 --> Assurer la sécurité des festivaliers sans exclure à un lieu accéssible et ouvert à tous
Autre(s) rédiger							
TOTAL POINTS TERRAIN					**0 /174**		
TOTAL POINTS EXTERNE					**0 /150**		
NOTE GLOBALE ÉVALUANT LE TERRAIN + EXTERNE					**0 /324**		
SI PRESENCE D'UN BÂTI EXPLOITABLE, SE REPPORTER À LA FICHE "PATRIMOINE BÂTI"							

EVALUATION DU PATRIMOINE BÂTI/DÉSAFFECTÉ

DESCRIPTION	RÉPONSE RÉDIGÉE
Superficie	
Nombre de bâtiments	
Nombre d'étages	

GOUVERNANCE	CRITÈRE OBLIGATOIRE	CRITÈRE OPTIONNEL	COCHEZ LA BONNE RÉPONSE	POINTS	IDÉAL	EXPLICATION DU SCORING (Pourquoi avoir un maximum de points limité?)
Propriété				0 /36		
Public		x	☐	/10	Trouver un partenaire proposant son terrain gratuitement sans contre-partie	max de pts = 10 --> Faciliter la mise à disposition du terrain grâce aux acteurs publics
Semi		x	☐	/8		max de pts = 8 --> La propriété doit appartenir à un acteur sensible aux valeurs du festival mais cependant il est préférable de s'orienter vers des acteurs publics
Privée		x	☐	/8		
Posssibilité de partenariat	x		☐	/10	Vers des partenaires ouverts à la coopération (15)	max de pts = 10 --> Avoir des intérêts communs (entre le partenaire et l'asssocation FDA) favorable au développment du projet

APTITUDE À L'ACCUEIL	CRITÈRE OBLIGATOIRE	CRITÈRE OPTIONNEL	RÉPONSE RÉDIGÉE	POINTS 0 /30	IDÉAL	EXPLICATION DU SCORING (Pourquoi avoir un maximum de points limité?)
Disponnibilité du lieu (durée de l'installation)	x		Du ..... au	/10	Vers un lieu disponible minimum 5 semaines (avant, pendant et après la période du festival) (23)	max de pts = 10 --> Avoir le temps de monter et de démonter l'hébergement
Capacité d'accueil du bâtiment	x		Entre ..... et ..... personnes.	/10	Vers une capacité d'acceuil de min. 60 et max. 99 personnes	max de pts = 10 --> Proposer un lieu où les festivaliers ont leur propre espace personnel et un espace de vie commune
Etat du bâti (Toitures, murs, menuiseire, isolation, etc...)	x		Cochez la bonne réponse : ☐ Bon état - récemment refait ou neuf ☐ Présomption Péril ou insalubrité ☐ Un ou deux éléments du bâti peuvent être très dégradés, mais présomption pas péril ou insalubrité. ☐ Bâti sain, un ou deux postes de travaux (entretien et vétusté d'usage).	/10	Vers un bâti salubre et conforme aux normes	max de pts = 10 --> Sélectionner un bâtiment conformes pour assurer la rapidité et la facilité du montage

CONDITIONS TECHNIQUES				COCHEZ SI PRÉSENCE DU CRITÈRE DANS LE BÂTIMENT	0 /48		
Gestion de l'eau							
Accès à l'eau potable	Système de raccordement et de desserte à l'eau potable déjà présent ...	x		☐	/10	Vers un accès à l'eau facile et rapide (24)	max de pts = 10 --> Sélectionner un lieu avec un système de raccordement simplifié pour un montage de l'hébergement plus rapide
	... OU possible grâce à l'intermédiaire d'alternatives (ex: espace pour un conteneur, ...)			☐	/6	Vers une grande superficie permettant l'aménagement d'alternatives (innovantes) soucieuses de l'environnement	max de pts = 6 --> Séléctionner un lieu qui demande plus de temps pour le montage de systèmes alternatifs substituant le manque d'eau potable
Gestion des eaux grises	Raccordement au tout-à-l'égout déjà présent sur place ...	x		☐	/10	Vers un lieu déjà équipé pour la gestion des eaux grises	max de pts = 10 --> Séléctionner un lieu avec une bonne gestion des eaux grises pour être plus rapide dans le montage du lieu
	... OU grâce à l'intermédiaire d'alternatives à la gestion des eaux grises			☐	/6	Vers une grande superficie permettant l'aménagement d'alternatives (innovantes) soucieuses de l'environnement	max de pts = 6 --> Sélectionner un lieu avec une gestion des eaux grises grâce à des alternatives qui demandent un investissement supplémentaire lors de l'installation de l'hébergement
Gestion électricité							
Accès à l'électricité	Système de raccordement à l'électricité déjà présent ...	x		☐	/10	Vers un accès à l'électricité facile et rapide (25)	max de pts = 10 --> Sélectionner un lieu avec un accès simplifié à l'électrictié pour un montage de l'hébergement plus rapide
	... OU possible grâce à l'intermédiaire d'alternatives (ex : espace pour un générateur mobile, ...)			☐	/6	Vers une grande superficie permettant l'aménagement d'alternatives (innovantes) soucieuses de l'environnement	max de pts = 6 --> Sélectionner un lieu avec un accès à l'électricité grâce à des alternatives qui demandent un investissement supplémentaire lors de l'installation de l'hébergement

EQUIPEMENTS				0 /24		
Cuisine(s)		x	☐	/2	Vers un lieu disposant déjà de cuisines	max de pts = 2 --> Proposer un lieu avec une ou des cuisines déja présentes sur place sans exclure le fait que l'herbergement peut installer une cuisine éphémère
Si oui, combien ?		x				
Système de ventilation		x	☐	/2	Vers un lieu avec une température agréable sans climatisation	max de pts = 2 --> Proposer un lieu confortable pour satisfaire le bien-être des festivaliers
Sanitaire(s)		x	☐	/8	Vers un lieu avec des sanitaires salubres et pour acceuillir une grande capacité	max de pts = 8 --> Mettre à disposition des sanitaires propres, en nombre suffisant

Si oui, combien ?		x				
Connexion Internet		x	☐	/2	Vers un lieu avec une très bonne connexion internet	max de pts = 2 --> Trouver un lieu avec un accès internet en sachant que des alternatives Wifi sont possible à installer
Luminosité		x	☐	/2	Vers un bâtiment lumineux, acceuillant et aéré (lumière naturelle)	max de pts = 2 --> Proposer un intérieur agréable et lumineux tout en incitant les festivaliers à vivre à l'extérieur la journée
Équipement PMR (ascenseur, rampe de seuil, ...)		x	☐	/8	Vers des équipements conformes aux normes pour les publics PMR	max de pts = 8 --> Ouvrir le lieu d'hébergement à un large panel de public, inclure tout type de public
TOTAL POINTS BATI				**0**	**/138**	
TOTAL POINTS TERRAIN				**0**	**/174**	
TOTAL POINTS EXTERNE				**0**	**/150**	
NOTE GLOBALE ÉVALUANT LE BÂTI				**0**	**/462**	

Le billet "informations complémentaires" n'est pas intégré à la grille d'évaluation car les critères présents sont de nature informative.
L'équipe technique du festival d'Avignon peut répondre aux contraintes du bâti afin de respecter les normes légales et la sécurité de celui-ci.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RESPECT DES NORMES LÉGALES DU BÂTI./ SÉCURITÉ	**COCHEZ SI PRÉSENCE DU CRITÈRE DANS LE BATIMENT + RÉPONSES RÉDIGÉES**
Présence de dispositif(s) d'alarme	☐
Si oui, combien ?	
Présence de plan d'évacuation	☐
Présence d'extincteur(s)	☐
Si oui, combien ?	
Présence de détecteur(s) de fumée	☐
Si oui, combien ?	
Présence d'éclairage(s) de sécurité	☐
Isolation thermique	☐
Présence de porte(s) d'évacuation (max. 2 unités de passage d'1m40 écartées de 5mètres sur 2 murs)	☐

COMMENTAIRES :

Annexe n°8 : Barème de notation

	- - *Critère ne respectant pas du tout l'idéal*	- *Critère peu semblable à l'idéal*	+ *Critère plutôt semblable à l'idéal*	+ + *Critère respectant entièrement l'idéal*
Secondaire	0-1	2	3	4
Important	0-1	2-3	4-5	6
Majeur	0-2	3-4	5-6	7-8
Obligatoire	0-2	3-5	6-8	9-10

	Equipement absent	**Equipement présent**	**Equipement présent en grande capacité et opérationnel**
Bonus	0	1	2

Annexe n°9 : Notice des termes/ Lexique

GRILLE **EXTERNE** Cette grille regroupe les caractéristiques propres à l'environnement dans lequel s'inscrit le lieu. Les caractéristiques constituent le cadre et les conditions de vie à l'échelle d'un quartier ou d'un ensemble de quartiers.	
ACCESSIBILITÉ Il s'agit des caractéristiques de l'offre en mobilité entre le lieu d'hébergement ou le quartier et le centre-ville ou l'intra-muros. (Cartographie des zones tampons réalisable avec l'application en ligne Oalleys)	
(1) Un lieu **proche du centre**	Un lieu d'hébergement où l'on peut se rendre en 30 minutes maximum en vélo environ depuis la place de l'horloge.
(2) Une liaison **directe** et **rapide**	Un accès au centre via une ligne de bus ou de tramway directe et un temps de trajet de maximum 20 min (compter 10 min supplémentaires pour le temps de trajet à pied jusqu'à l'arrêt et le temps d'attente de la collecte à l'arrêt).
(3) Une piste cyclable - **agréable** - **sécurisée** - **rapide**	- Agréable : La piste côtoie une route à faible circulation ou un espace piéton ou un espace vert, - Sécurisée : La piste est conforme aux normes, jalonnée et signalisée, - Rapide : Le temps de trajet depuis le centre jusqu'au lieu est de maximum 40 min en vélo.

(4) Des bornes à **proximité** de l'hébergement	Des bornes Vélopop sont situées dans un rayon de 5 min autour du lieu d'hébergement.
(5) Un parking - **gratuit** - **à grande capacité** - **et proche** :	- Gratuit : Le parking est gratuit et peut proposer un service de navettes gratuites, - À grande capacité : Le parking possède une capacité d'accueil d'au moins 60 véhicules avec une proportion légale d'emplacements P.M.R (2 % du total) et un emplacement pour un bus, - Proche : Le parking est situé dans un rayon de 15 min maximum à pieds ou en navette par rapport au lieu d'hébergement.
(6) Un lieu **favorable** aux dépôts de passagers et de matériels	Le lieu d'hébergement est directement accessible aux véhicules individuels, aux véhicules de livraison voir aux bus. Un stationnement temporaire est autorisé, facilitant le dépôt de passagers ou de matériels.
Accessibilité ferroviaire	
Gare	
(7) Temps de trajet en vélo	Le lieu d'hébergement est proche d'environ 20 min en vélo de la gare
(8) Temps de trajet à pied	Le lieu d'hébergement est proche d'environ 30 min à pied
(9) Présence de piste cyclable du lieu	Les pistes cyclables entre le lieu

d'hébergement à la gare	d'hébergement et la gare sont agréables, rapides et sécurisées (cf 3)
(10) Présence de transport en commun du lieu d'hébergement à la gare	Les lignes de bus ou/et tramway entre le lieu d'hébergement et la gare sont directes et rapide (cf 2)
ATTRACTIVITÉ Il s'agit, dans l'environnement du lieu, de la capacité des commerces, services, patrimoines et divertissements divers à attirer le festivalier. Cette capacité peut être positive dans le sens où elle peut être un complément d'attraction pour le lieu d'hébergement. Mais elle peut également être négative dans le sens où elle peut être source de divergence par rapport aux activités du Festival d'Avignon.	
(11) Lieux d'intérêt **à proximité**	Les lieux d'intérêt sont situés dans un rayon de maximum 30 min à pieds ou maximum 10 min à vélo autour du lieu d'hébergement.
AUTRES CONDITIONS	
Vers un voisinage **compréhensif** et **coopératif** voire participatif	Le voisinage comprend la nature et l'intérêt du projet. Il est prêt à partager son environnement et à y intégrer les conséquences directes et indirectes, positives et négatives d'un lieu d'hébergement à destination des festivaliers pour une durée de 5 semaines minimum.
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Zone de sauvegarde : Il s'agit de zones dotées de réglementations spécifiques en matière d'aménagement et de construction. Ces réglementations sont consultables à travers les documents d'urbanisme mentionnés ci-dessous.	
(12) Du **patrimoine historique, naturel et esthétique selon le P.S.M.V** (Avignon : consultable en ligne / Villeneuve les Avignon :	Le zonage du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (P.S.M.V.) valorise le patrimoine existant à caractère historique, naturel et esthétique à travers des

consultable en ligne /)	prescriptions en matière de conservation, démolition, de reconstruction ou d'aménagement. Le P.S.M.V. est propre à chaque communes.
(13) Du **patrimoine naturel selon le P.L.U** (Grand Avignon : consultable en ligne)	Le zonage du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) du Grand Avignon valorise quatres types d'espaces naturels et forestiers, équipés ou non, à protéger en raison de leur qualité et intérêt écologique et esthétique : - Zone N (espace naturel et forestier publics) - Zone N1 ou 1N (espace naturel et forestier de camping, d'équipement sportif et de loisir) - Zone N2 ou 2N (espace naturel et forestier de captage d'eau). - Zone N3 ou 3N (espace naturel et forestier public concédé à la C.N.R) Ces zones possèdent de fortes restrictions et des conditions d'aménagements, avec un principe d'inconstructibilité. Le code de l'urbanisme laisse toutefois la possibilité de définir des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées dans lesquels des constructions peuvent être autorisées.
(14) Du **patrimoine agricole selon le P.L.U** (consultable en ligne)	Le zonage du P.L.U du Grand Avignon valorise le potentiel biologique, agronomique, économique et paysager des terres agricoles et arables à travers la Zone A.

	Ces zones possèdent de fortes restrictions et des conditions d'aménagements, avec un principe d'inconstructibilité. Le code de l'urbanisme laisse toutefois la possibilité de définir des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées dans lesquels des constructions peuvent être autorisées.
GRILLE **TERRAIN** Cette grille regroupe les caractéristiques propres à un terrain (donc un sol aux dimensions déterminées), pouvant être un potentiel support au lieu d'hébergement. Les caractéristiques constituent le cadre et les conditions de vie à l'échelle d'un terrain avec une capacité d'accueil de maximum 99 personnes.	
GOUVERNANCE	
(15) Vers des **partenaires ouvert à la coopération**	Entreprises, associations ou collectivités qui manifestent un intérêt au projet et au Festival d'Avignon. Ils sont prêts à le soutenir en moyen immobilier, humains, matériel et/ou financier.
RISQUES Le territoire du Grand Avignon est soumis à différents risques d'origine naturelle ou humaine. Un Plan de Prévention au Risque propre à chaque communes, spécifique à un risque, propose un zonage cartographique et une documentation réglementaire et organisationnelle (moyens humains) lesquelles définissent les mesures pour réduire le risque couru. Le P.P.R est complémentaire au P.L.U. Il se peut qu'une commune ou une zone ne dispose pas de P.P.R à jour ou de moyens de prévention adéquats, dans ce cas nous dirons que le risque n'est pas maîtrisé.	
(16) Zone à **risque inondation maîtrisé et maîtrisable**	Le terrain doit être localisé sur des zones vertes ou bleues selon le P.P.R.i. (Plan de Prévention au Risque d'inondation) du

	Rhône. Pour la Durance, consultez le P.A.C (Porté à Connaissance).
(17) Zone à **risque incendie maîtrisé et maîtrisable**	Le terrain doit être localisé sur des zones B1, B2, B3 selon le P.P.R.if. (Plan de Prévention au Risque d'incendie de forêt).
(18) Zone à **risque mouvement de terrain maîtrisé et maîtrisable**	Le terrain doit être localisé sur des zones bleues claires ou bleues foncées sur le P.R.R.mvt. (Plan de Prévention au Risque de mouvement de terrain).
(19) Zone à **risque technologique maîtrisé ou maîtrisable**	Le terrain doit être localisé sur des zones bleues foncées d'autorisation limitée B ou zones bleues claires d'autorisation sous conditions B sur le P.P.R.t. (Plan de Prévention au Risque technologique).
CONDITIONS PHYSIQUES	
Caractéristiques du sol	
(20) Le terrain est entièrement **plat et exploitable** ou des parts de terrain sont planes et exploitables	À l'inverse d'un terrain pentu et/ou accidenté, inaccessible (végétation dense et fermée) et/ou inconfortable (rocailleux par exemple), il s'agit d'un terrain qui, dans sa globalité, ne présente pas de difficultées en vue de l'aménagement et de la viabilité d'un hébergement éphémère.
CONDITIONS TECHNIQUES	
Gestion d'eau potable	
(21) Vers un accès à l'eau **facile et rapide.**	Le lieu est équipé d'un système de desserte hydraulique déjà présent sur place (fontaines, robinets, …). L'apport en eau est

	direct et ne nécessite pas d'intermédiaire.
Gestion électricité	
(22) Vers un accès à l'électricité **facile et rapide**	Le lieu est équipé d'un système de desserte électrique déjà présent sur place. L'apport en électricité est direct et ne nécessite pas d'intermédiaire.
GRILLE **PATRIMOINE BÂTI/ PATRIMOINE DÉSAFFECTÉ** Cette grille regroupe les caractéristiques propres à un patrimoine bâti ou désaffecté éventuellement présent sur le terrain. Les caractéristiques constituent le cadre et les conditions de vie à l'échelle du ou des bâtiment(s) avec une capacité d'accueil de maximum 99 personnes.	
DESCRIPTION	
(23) Vers un lieu disponible minimum **5 semaines** pendant la période du festival	La disponibilité comprend les 3 semaines d'activité du Festival ainsi que 1 semaine de montage en amont et 1 semaine de démontage en aval.
CONDITIONS TECHNIQUES	
Gestion d'eau potable	
(24) Vers un accès à l'eau **facile et rapide**	Le lieu est équipé d'un système de desserte hydraulique déjà présent sur place (fontaines, robinets, …). L'apport en eau est direct et ne nécessite pas d'intermédiaire.
Gestion électricité	
(25) Vers un accès à l'électricité **facile et rapide**	Le lieu est équipé d'un système de desserte électrique déjà présent sur place. L'apport en électricité est direct et ne nécessite pas d'intermédiaire.

Annexe 5. Synthèse de l'étude stratégique conduite par Martin Véricel, alternant LP-TES au Festival d'Avignon en 2019-20

FESTIVAL D'AVIGNON

ÉCO-HÉBERGEMENT CULTUREL

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE STRATÉGIQUE

2

UN LIEU DE VIE ÉCOLOGIQUE AU COEUR DU FESTIVAL D'AVIGNON

Un **hébergement de 60 à 99 places** ouvert pendant le Festival d'Avignon pour accueillir de nouveaux **spectateurs de 18 à 26 ans**, dans une démarche de diversification des publics et d'accès à la culture.

Objectif : répondre au besoin de logement d'un public de jeunes adultes à faible pouvoir d'achat et aux modes de réservation souples.

Les objectifs secondaires :

- Un aménagement **écologique** exemplaire
- Une ambiance dans l'esprit du **Festival d'Avignon**
- Un apport de **notoriété** pour le territoire
- Des **innovations** en terme de services et prestations
- Une **réponse** aux besoins et envies d'un public jeune

3

CANVA D'ACTIVITÉS

PARTENAIRES CLÉS

Collectivités
Grand Avignon
Mairie d'Avignon

Opérateurs
Ceméa - CDJSF
Marque LPTES
YesWeCamp!
Roulons à vélo
Biocoop

ACTIVITÉS CLÉS

Conception
Aménagement
Vente
Accueil

RESSOURCES CLÉS

Savoir-faire
aménagement éphémère
Equipe
du Festival
Implantation
sur le territoire

PROPOSITION DE VALEUR

Solidaire
Rencontres interculturelles inclusives

Écologique
Accès en modes doux et vente de produits locaux

Économique
Couplé à une offre de billets du Festival

RELATIONS CLIENT

Indirecte
Site internet
Office de tourisme
Directe
Accueil

CANAUX DE VENTE

Réservation
Site internet
FairBnB
Sur place
Accueil Festival

SEGMENTS DE CLIENTÈLE

Backpackers
18/26 ans
Paris - Lyon - Marseille - Bordeaux

Jeunes locaux
18/26 ans
Vaucluse et Avignon en baux étudiants

Besoin de logement écologique accessible proche du Festival

Besoin d'offres pour rester à Avignon pendant le Festival

Envie d'un lieu de vie facilitant la rencontre d'autres jeunes

STRUCTURE DE COÛTS

Salaires et charges — 30K€

Achats de biens et services — 34K€

FLUX DE REVENUS

Investissements et subventions — 24K€

Recettes propres de l'hébergement — 40K€

4

ÉQUIPE DU PROJET

Festival d'Avignon, porteur de projet en faveur de l'accès à la culture

Grand Avignon, soutien institutionnel en aménagement durable du territoire

Avignon Université, études réalisées via la licence pro : tourisme et économie solidaire

Partenaires potentiels :

- Biocoop
  Alimentation responsable
- Ceméa
  Médiation culturelle
- Mairie d'Avignon
  Foncier public et appui logistique
- Office de Tourisme d'Avignon
  Stratégie et communication
- Roulons à vélo
  Atelier participatif
- YesWeCamp!
  Conception innovante des aménagements

Liste non-exhaustive

5

POTENTIEL D'IMPLANTATION

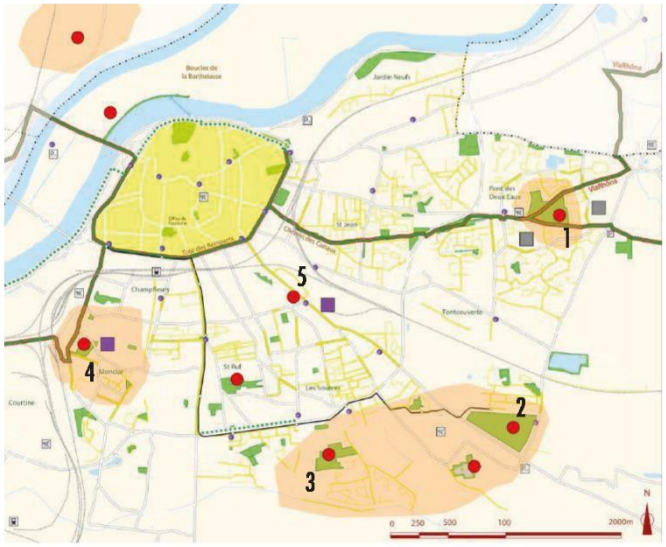

Critères principaux :

- au sein du Grand Avignon
- proximité des lieux du Festival
- accessible en transports doux

Résultats de la grille d'évaluation :

1) Parc Chico Mendes - 59%
2) Clos de la murette - 52%
3) Abbaye Saint-Ruf - 50%
4) Autour de la FabricA - 49%
5) Parking Sacré-Coeur - 48%

Un potentiel à confirmer avec les partenaires

6

SCÉNARIO D'IMPLANTATION

Parc Chico Mendes

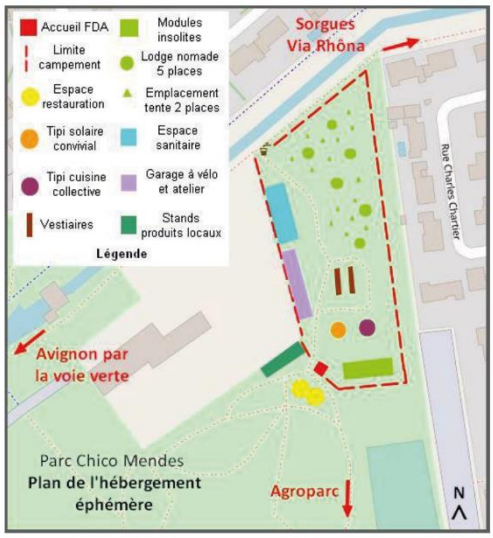

Un camping de 10 000 m² dans un parc de 50 000 m²

Espace sécurisé

Parties boisées ombragées

Accès à l'eau et à l'électricité

À 20 min à vélo du centre et des spectacles

7

ÉQUIPEMENTS

Des **équipements de base** en lien avec les besoins d'hébergement (être accueilli, dormir, se laver et aller aux toilettes).
Des **équipements usagers** permettant de vivre sur le lieu (partager de bons moments, ranger et réparer son vélo, cuisiner, laver son linge).
Des **offres de nuitées** concentrées sur la mise en place de lits de camp (en intérieur ou sous chapiteaux) et de modules insolites, complétées par des emplacements tentes et hamacs.

SERVICES

Un **service internet** indispensable compte-tenu du profil jeune, mobile et connecté des bénéficiaires du lieu.
Des **services prestataires** permettant d'accéder à la location de vélo ou l'achat de produits écoresponsables.
Des **services de restauration** sur tous les temps de la journée (petit-déjeuner matin, cantine midi et soir), ouverts en priorité pour les usagers du lieu, mais éventuellement au public extérieur (cantine et bar).
Enfin, des **services culturels** permettant de stimuler les échanges et la rencontre autour des spectacles du Festival d'Avignon.

8

UNE GESTION COOPÉRATIVE

Un groupe interne au Festival se charge d'impulser une dynamique locale pour impliquer des acteurs de la culture et du tourisme dans la création d'une structure favorisant la fabrique de tiers-lieu sur le Grand Avignon.

L'hébergement éphémère serait une facette estivale parmi de nombreuses activités à l'année : accompagnement social, résidences d'artistes, jardins partagés...

SCIC :
Société Coopérative d'Intérêt Commun

Tiers-lieu :
Espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs.

9

UN LIEU EXPÉRIMENTAL

"*Une ville vivante*" - valoriser les espaces urbains en transition

"*Une petite ruche*" - faire connaître les associations locales

"*Un lavoir moderne*" - favoriser la socialisation et l'autonomie

"*La place de l'enfant*" - accueillir les familles des jeunes parents

10

ÉPHÉMÈRE ET DURABLE

Prise en compte des situations particulières

Bien-être et repos à proximité des festivités

Interculturalité

Implication volontaire des usagers

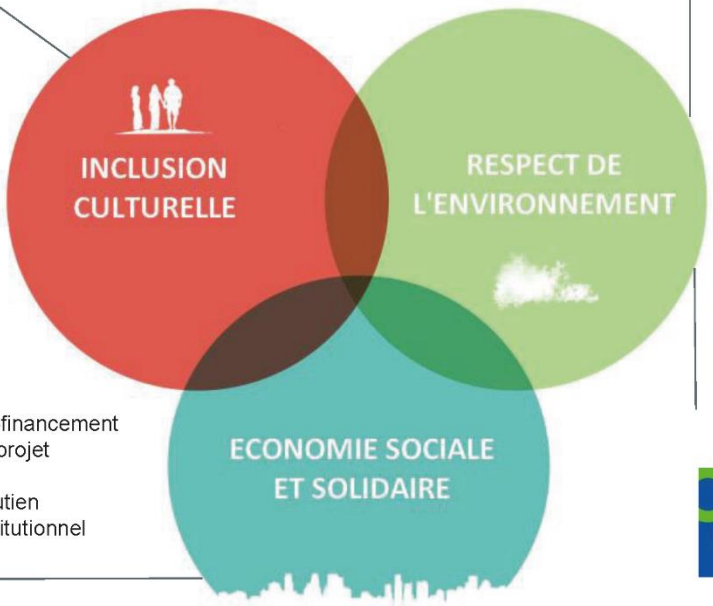

Démarche zéro déchets

Sélection de matériaux éco-labellisés

Valorisation de produits locaux, de saison, biologiques et végétaux

Location, réparation et stockage des vélos

Alimentation énergies renouvelables avec Enercoop

Prise en compte des critères écoresponsables "Clef Verte" et "Gite Panda"

Economie circulaire

Mise en place d'une grille tarifaire

Co-financement du projet

Soutien institutionnel

La Clef Verte

GITE PANDA

11

EXEMPLE DE STRATÉGIE COMMERCIALE

Pack Découverte
2 spectacles
1 nuit base
25€

Pack Festival
4 spectacles
3 nuits base
60€

Pack Insolite
4 spectacles
3 nuits module
85€

12

CHARGES		RECETTES	
Salaires et charges	38 122,56 €	**Investissements**	55 000,00 €
Personnels saisonniers	21 862,40 €	Subventions publiques	45 000,00 €
Salarié permanent	2 732,80 €	Mécénat	10 000,00 €
Charges patronales	13 527,36 €		
Biens et services	68 880,81 €	**Recettes propres**	57 003,37 €
Location d'équipements	39 450,00 €	Vente de nuitées	25 045,45 €
Achat de biens	24 430,81 €	Vente de biens	31 957,91 €
Divers prestations	5 000,00 €		
SOUS-TOTAL CHARGES	112 003,37 €	**SOUS-TOTAL RECETTES**	112 003,37 €
Apports en nature	12 000,00 €	**Dons en nature**	12 000,00 €
TOTAL CHARGES	124 003,37 €	**TOTAL RECETTES**	124 003,37 €

STRATÉGIE FINANCIÈRE

Investissement :
- Grand Avignon
- Mairie d'Avignon

Apports en nature :
- mise à disposition d'un lieu
- compétences salariés
- implication des usagers

13

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2020/2021

AUTOMNE

- Contact élus des collectivités et choix des partenaires
- Table ronde pour validation du modèle économique et de l'organisation
- Élaboration d'un retroplanning et d'un budget prévisionnel

HIVER

- Validation finale du lieu d'implantation
- Étude technique, sanitaire et de sécurité
- Ajustement de la stratégie
- Construction des modules insolites
- Rencontre avec les habitants du quartier
- Élaboration des offres

PRINTEMPS

- Communication
- Création d'un planning d'activités en lien avec le programme artistique du Festival
- Recrutement de l'équipe
- Montage du lieu
- Achat, location ou prêt des équipements
- Aménagement

ÉTÉ

- Commercialisation des offres de réservation
- Ouverture du lieu
- Accueil du public
- Animation et clôture
- Démontage
- Bilan

14

PARTICIPER

Cet hébergement éphémère du **Festival d'Avignon** est à l'initiative du service des **relations avec le public**.

Les **travaux de recherche** ont été élaborés par des étudiants en licence pro : tourisme et économie solidaire sur la base d'**ateliers participatifs**.

La stratégie est toujours à **l'étude** et se renforcera lors de la **rencontre** des partenaires intéressés pour s'investir et définir un cadre d'action collective.

Vous souhaitez participer à ce projet ?

Contact : helene.lopes@festival-avignon.com